

MÉDIA



LE MAGAZINE DES ELUS DE CSE
& DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

19^{ÈME} ÉDITION

L'ESSENTIEL DU CSE

LE GUIDE DE RÉFÉRENCE
DES ÉLUS CSE

HORS SÉRIE N°19

FONCTIONNEMENT DU CSE
RÔLE ÉCONOMIQUE
CONSOMMATION
SERVICES AUX SALARIÉS
LOISIRS/VOYAGES

L'ESSENTIEL N° 19 - 40 €



www.mediace.fr

Vos titres vacances enfin valables partout !

avec la carte sans-contact Vaziva Mastercard



Vacances



Cadeaux



Culture



Billetterie avantages



Remboursements



Plus de 30 millions de commerçants avec le plus grand réseau Mastercard, valable partout en France et à l'étranger



Payez au centime d'euro près en sans-contact et sur internet en toute sécurité avec 3D Secure



Fini le stockage et la distribution la dématérialisation c'est 100% de traitement papier en moins



Livraison express de vos cartes
Site web: www.vazivacard.com
Email : contact@vazivacard.com



Fini les chèques refusés !
La 1^{ère} carte vacances solidaire sans frais de commission en plus prélevés chez tous les commerçants et restaurants

3 ans

Une carte valable jusqu'à 3 ans pour toutes vos dotations CSE vacances, cadeaux, culture, déjeuner



Gérez toutes vos dotations CSE avec une interface simple et performante sur internet en quelques clics

vaziva



1carte 1compte 1appli

mastercard

Merci de votre confiance. Vaziva est une marque de Mastercard. Mastercard est une marque de Mastercard.

44 rue Garibaldi
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
E-mail : info@mediace.fr

Directeur

Jean-Pierre Sarbit (jpsarbit@mediace.fr)

Rédacteur en chef

Erick Inglevert (einglevert@mediace.fr)

Rédaction

Valérie Appert, Martine Guilcher,
Sarah Cohen, Njaka R.J.

Ont collaboré à ce numéro

Sylvain Boulouque, critique littéraire

Les experts

Didier Forno, président du groupe Céolis
Jean-Philippe Hafayed, président de Sondage CSE
Mauro Frosi, expert en tourisme

Maquette : William Arfi, Stéphane Boukhobza

Crédits photos : Photolia - Shutterstock

Service lecteurs : Tél. 01 41 81 03 20

Service abonnement : Nathalie (nathalie@mediace.fr)
Tél. 09 71 22 45 82 (prix d'un appel local)

Régie publicitaire : MédiaCE Régie

Service publicité print : publicite@mediace.fr

Service publicité web :

Laetitia Azoulay, laetitia@mediace.fr

Fauste Kpenou, fauste@mediace.fr

*Imprimeur : Impression Garosud
Labellisé Imprim'Vert pour le respect de
l'environnement*

Routeur : Sudroutage - Nîmes
ISSN n° 1636-3191

Abonnement : 1 an (5 numéros + 2 HS) 120 €

Les Éditions du Pré
R.C.S. B 442 704 904 Créteil
SARL de presse au capital de 14 350 €
éditeur de Média CE Magazine
Siège social : 44 rue Garibaldi
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Dépôt légal : Juin - Juillet 2021
Diffusion nationale



é d i t o



Dans une période qui enchaîne les incertitudes, l'Essentiel n°19 de Média CSE s'en tient aux valeurs sûres. Voilà près de vingt ans que ce hors-série vous accompagne dans vos activités d'élus. Depuis sa création, ce guide suit l'évolution des produits et des services dédiés aux comités

d'entreprise dans un premier temps et aujourd'hui aux comités sociaux et économiques. Nous vous donnons des outils pour acquérir la documentation juridique adaptée à votre situation ou pour déterminer les formations auxquelles vous avez droit au cours de votre mandat. Le choix d'un logiciel de gestion ou d'une mutuelle collective fait aussi partie de vos attributions. Quels moyens de communication adopter pour informer les salariés de vos projets ? Et à quelles compétences faire appel (avocats, conseils, experts...) pour vous aider dans vos missions ? Pour Média CSE, il s'agit d'éclairer vos choix dans des domaines qui vous sont essentiels.

Depuis des années, ce hors-série vous propose aussi une sélection de prestataires. Il les répertorie par catégorie et ouvre ses colonnes à certains d'entre eux afin qu'ils se présentent eux-mêmes. Notre site internet nouvelle version permet de mettre à jour régulièrement la liste de ces prestataires. Dans cette version papier nous avons souhaité vous dresser un panorama des différents secteurs où vous intervenez. Nos fiches vous aideront, au mieux à trouver des réponses, tout au moins à vous poser les bonnes questions. Et si vous ne trouvez pas de réponses à vos interrogations, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre service « lecteurs » : il saura comprendre les besoins de votre CSE.

Un point par nos experts sur deux sujets d'actualité et deux échappées belles vers Nantes et Toulouse complètent cette édition pour une tonalité plus estivale.

Nous vous souhaitons un bel été.

Hors-série de la revue Média CSE N°94
Essentiel N° 19

SO... SMÏM AIRE



ACTUS

LA CITÉ DE L'ESPACE
SUIT LA MISSION ALPHA

P.8



FONCTIONNEMENT

LOGICIELS DE GESTION, INTERNET

P.24



RÔLE ÉCONOMIQUE

MUTUELLES - PRÉVOYANCE

P.32



CONSO

LES COLIS GOURMANDS

P.36



CONSO

ACHATS GROUPÉS
L'ART DE SE FAIRE PLAISIR
À TARIF RÉDUIT

P.40



WEEK-END

NANTES
UNE VILLE TRANSFORMÉE PAR L'ART

P.46

TIRAGE AU SORT

PLUS D'UNE TRENTAINE DE LOT À GAGNER



MSC

BONS D'ACHATS



TirGroupé



AVEC 1 CABINES BALCON
EN AMBIANCE FANTASTICA
DESTINATION MÉDITERRANÉE

Homair

CAMPINGS VILLAGES

CADEAU VALABLE
POUR 1 SEMAINE
DE VACANCES BASSE SAISON
POUR 4 À 6 PERSONNES



CSE : _____ Représenté par : _____

Fonction au CSE : _____ Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Effectif : _____

E-mail : _____ Date d'élection : _____

| ACTUS

SPÉCIAL TOULOUSE



Découvrir Toulouse à vélo, sur la trace d'un trésor.

TOULOUSE EN VÉLO

Remonter les allées Jean-Jaurès, découvrir la basilique Saint-Sernin, tourner autour du Capitole ou du Palais de Justice... Oui, mais pas sur les pas d'un guide ou le nez dans un ouvrage illustré. Pourquoi pas à vélo et dans la peau d'un enquêteur ? Deux jeunes entreprises toulousaines, Granhôta Games et l'agence de location de vélo Paulette, ont créé Enigm' à Vélo, une chasse au trésor à réaliser en pédalant dans le centre-ville de Toulouse. Parfait pour les familles, les groupes d'amis ou de collègues puisqu'il faut ensemble résoudre des énigmes en suivant un scénario rocambolesque. Ce périple en quête d'une combinaison de coffre-fort permet de redécouvrir les lieux emblématiques de Toulouse d'une façon originale, ou renouvelée. Une belle moisson d'anecdotes historiques en plus. Départ de la chasse au trésor devant l'agence Paulette Toulouse, 58 boulevard des Minimes. Un « maître du jeu » est présent au lieu de rendez-vous pour expliquer les principes du jeu. Créneaux disponibles les mercredis et samedis. Tarifs : à partir de 30 € par personne (incluant la location du vélo et le kit de jeu).
www.granhota-games.com ;
www.paulette-bike.fr



Expo « De l'amour », sciences et sentiments.

SCIENCES ET SENTIMENTS AU QUAI DES SAVOIRS

Ne pensez pas que l'expo « De l'amour » est une blquette sous prétexte qu'elle a atterri dans la ville rose. Présentée avant fermeture pour travaux dans le Palais de la découverte à Paris, « De l'amour » investit le jeune Quai des Savoirs à Toulouse et c'est dire le lien que l'amour entretient avec les sciences, la biologie, la neurologie ou les mathématiques ! Fidèle à sa ligne éditoriale (« Construire les



Expo « De l'amour », l'attachement sous toutes ses formes.

futurs ensemble »), le Quai des Savoirs a rajouté au contenu de l'expo originelle sa propre marque de fabrique : une approche numérique et technologique. Une première galerie, la Galerie des Attachements, balaie tout le spectre de l'amour, passionnel, familial, désintéressé, altruisme et empathie... à travers des saynètes, des objets ou des références culturelles. La deuxième, la Galerie des sciences, est plus interactive, avec un jeu sur les preuves d'amour, un autre sur notre potentiel empathique. Elle aborde surtout

sans ambages tout ce qui est mis en œuvre dans la construction de la sexualité. Mais on reste avant tout sidéré par ce que l'expo raconte sur les liens d'amour tissés aujourd'hui avec les objets connectés. Connaissez-vous à ce titre Paro ? C'est un phoque en peluche, doté d'intelligence artificielle : avec sa caméra insérée dans sa truffe et ses capteurs sonores, il opère comme un médiateur dans les hôpitaux et les EHPAD entre soignants et résidents. Ce robot émotionnel « reconnaît » son interlocuteur et interagit avec lui de façon personnalisée. C'est le descendant ultra-moderne du Tamagoshi des années 90, premier objet technologique à exiger

d'être soigné et nourri ; sa « mort » causait un réel sentiment de tristesse chez son propriétaire. A l'image des robots démineurs auxquels les soldats américains vouent une véritable reconnaissance affectueuse. Jusqu'à organiser des funérailles à leurs « compagnons » détruits ! Au Japon, Gatebox est une assistante intelligente plus vraie que nature : hologramme projeté dans un tube en

verre, jolie comme un personnage de manga, elle peut gérer à distance les appareils électriques mais aussi détecter les changements d'humeur de son utilisateur ou même lui écrire des mots doux. De l'émotion proustienne ressentie à la dégustation d'une madeleine au sentiment ambigu que suscite un homme politique, tout dans cette expo est passionnant. Dédiée en particulier aux 15-25 ans, elle est cela dit totalement transgénérationnelle.

Jusqu'au 5 septembre 2021.
www.quaidessavoirs.fr

ET SI VOUS FAISIEZ VOTRE ARBRE DE NOËL AU CINÉMA ?

Un Arbre de Noël au cinéma, ce n'est pas seulement une invitation à voir un film. A l'issue de votre propre Projection Privée, il faut imaginer une véritable fête dans une salle privatisée attenante à la salle de cinéma : le service d'un goûter, la distribution des cadeaux, les photos souvenir avec le Père Noël devant le sapin, les buffets décorés, les animations artistiques : clown, jongleur, sculpteur de ballons, magicien, caricaturiste, ateliers créatifs, stands maquillage et tatouage..., ainsi que les animations culinaires : barbabapa, crêpes et gaufres faites sous les yeux des enfants...

Clément SOLOMON et son équipe organisent votre événement dans les moindres détails à Paris, en province, dans plusieurs villes en même temps, pour quelques dizaines à plusieurs milliers de personnes, ...

Tout est possible, à tous les prix et nous l'avons déjà fait !

Clément SOLOMON

Tél. 06 61 19 31 14

L'AGENCE DU CINÉMA



LA CITÉ DE L'ESPACE SUIV LA MISSION ALPHA

Pendant la pandémie, les travaux dans l'espace continue... Et à la Cité de l'Espace aussi, qui a déconfiné depuis mai sa toute dernière exposition, « Suivi Mission Alpha ». Ou plus exactement un mix d'exposition et d'événements en temps réel. L'ensemble permet de suivre en continu les moments forts de la nouvelle mission spatiale menée pendant six mois depuis la Station spatiale internationale (ISS). Avec en tête d'affiche l'astronaute français Thomas Pesquet. Située dans le nouveau « Carré de l'Actu », l'exposition est totalement immersive : elle plonge les visiteurs dans une véritable salle de contrôle au décor très réaliste.

Ambiance Apollo 13 ? Mieux, la salle est carrément inspirée de celle de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Cologne. Un mur d'écrans permet de suivre en direct la vie quotidienne à bord de la station, tandis que des vidéos tournées par Thomas Pesquet et des membres du CNES expliquent les enjeux de la mission et de son déroulement. Sur la centaine d'expériences menées à bord, quatre seront reproduites à la Cité de l'Espace, dont une incluant un étonnant « bandeau du sommeil ». Une autre s'attachera au comportement du « blob » dans l'espace. Le blob ? Un être rampant, ni animal, ni végétal, ni champignon, composé d'une unique cellule géante, et étudié en parallèle dans les établissements scolaires. A l'entrée de l'exposition, les

visiteurs peuvent tester une reconstitution du Crew Dragon, la capsule qui a conduit Thomas Pesquet jusqu'à la Station : un habitacle de vaisseau dont on apprécie... ou pas l'étroitesse. Dès la Toussaint 2021, la Cité de l'Espace proposera aussi au public un atelier sur le processus de sélection des astronautes, inspiré par les actuelles campagnes de recrutement de l'ESA. Faut-il des muscles et des neurones ? Plutôt de la mémoire, le sens du travail en équipe et une bonne connaissance des langues. La Cité ouvre aussi une nouvelle exposition permanente consacrée à l'exploration actuelle et future de la planète Mars. Sous son agréable apparence de musée en plein air et de parc de loisirs instructif, la Cité de l'Espace reste le premier établissement de médiation culturelle pour le spatial en Europe et le leader de la vulgarisation scientifique. On en profite pour prendre la mesure de ces formidables objets spatiaux que la Cité abrite dans ses jardins : la fusée Ariane (on peut monter à l'intérieur !), une vraie station Mir, une réplique taille réelle du Lunar Module (qui a permis aux hommes de se poser sur la Lune le 21 juillet 1969) et même des copies conformes des robots martiens Curiosity et Perseverance.

« Suivi Mission Alpha » à la Cité de l'Espace, Toulouse. cite-espace.com



Salle de contrôle de l'exposition « Suivi Mission Alpha ».



L'homme à tête de pomme de James Colomina.

COUPS DE CŒUR

L'Envol des Pionniers - Une exposition inratable : « Saint-Exupéry – Un Petit Prince parmi les hommes ». Elle évoque non seulement le pilote et l'écrivain mais dévoile aussi une douzaine de sculptures du Petit Prince, inspirées par les dessins de l'ouvrage éponyme ! A découvrir dans l'extraordinaire « Envol des Pionniers », lieu de mémoire consacré à l'aventure de l'Aéropostale. Il est situé dans le quartier Montaudran, sur les lieux mêmes de la création de cette première ligne aérienne de transport du courrier. L'Envol des Pionniers vient d'obtenir la marque Tourisme & Handicap. Exposition jusqu'au 2 janvier 2022. lenvol-des-pionniers.com

Rose Festival – Un tout nouveau festival dédié aux musiques actuelles dont la première édition est programmée pour septembre 2021 ! Il est lancé par Big Flo et Oli, l'incontournable duo de rappeurs et frères toulousains, en hommage à leur ville d'origine. Les 3 et 4 septembre 2021. rosefestival.fr

Et toujours l'art urbain - Partez à la découverte des sculptures humaines grandeur nature de James Colomina : un enfant assis sur un dégueuloir du Pont-Neuf, un quidam avec un attaché-case, un homme à tête de pomme sur les ramblas de Jean-Jaurès... Vous les reconnaîtrez à leur habillage de résine rouge. Cet ancien prothésiste-dentaire met en scène ses œuvres dans les lieux les plus insolites de Toulouse.

OUVERT TOUS LES JOURS, TOUTE L'ANNÉE

Château de Breteuil

MONUMENT



HISTORIQUE

www.breteuil.fr



A 35 kilomètres de Paris
au cœur de la vallée de Chevreuse



Visite guidée du château



Labyrinthe aux mille buis



Contes de Perrault



Animations



| LE COIN DES LIVRES

André Loez et Louis Gauthier

Mondes en guerre Guerres mondiales et impériales 1870-1945

Belin 2020 et 2021

720 p. 39 €

Les deux derniers volumes de la collection « Mondes en guerre » viennent achever une magnifique série. Les auteurs de ces ouvrages collectifs proposent une histoire de la guerre en modifiant les analyses. Il ne s'agit pas d'étudier uniquement les conflits mais également les réactions des populations, de suivre l'évolution des stratégies et du matériel. Les deux ouvrages, grâce à l'usage d'un grand nombre de cartes et de données statistiques, permettent aussi de comprendre les transformations de la guerre, les civils devenant les principales



victimes des conflits militaires. La Première Guerre mondiale en constitue le tournant et la Seconde Guerre mondiale l'apogée. Le dernier volume montre que l'équilibre de la terre, lié à la naissance de l'arme nucléaire, a également transformé la nature des conflits. En effet, la guerre froide symbolise à la fois la guerre et le refus d'utiliser les nouvelles armes dont les puissances connaissaient finalement le potentiel. Enfin, le dernier volume nous plonge dans les nouvelles conflictualités avec l'utilisation d'un matériel nouveau : Internet et le terrorisme.

Claude Lelièvre

L'école d'aujourd'hui A la lumière de l'histoire

Odile Jacob, 2021, 22,90 €

Le sous-titre pourrait être « Défaites vos idées toutes faites sur le système scolaire ». L'auteur prend à rebrousse-poil un certain nombre d'idées reçues. L'école existe bien avant Charlemagne : oui, les Egyptiens et les Grecs enseignaient déjà. Dans le même ordre d'idée, le nombre d'analphabètes et d'enfants non scolarisés demeure très important après Jules Ferry, près de 10% en 1909. La dictée ainsi que l'obligation d'aller à l'école sont antérieures à la République. Claude Lelièvre rappelle que les programmes scolaires en histoire ont toujours cherché à enseigner



le patriotisme. Que l'opposition entre pédagogues et enseignants est fautive, les pionniers du système scolaire pensaient la complémentarité. Qu'une expression comme les « hussards noirs » ne désigne que les élèves des écoles normales d'instituteurs et pas tous les instituteurs. Il revient aussi sur quelques mythes comme le concours général, les concours de recrutement, le baccalauréat. Bref, un ouvrage roboratif qui déconstruit les représentations erronées de l'école et du système scolaire contemporain. A lire un sourire aux lèvres.

Hervé Richez, Jack Manini et David Ratte

Le Canonier de la Tour Eiffel

Bamboo Grand Angle 2021

15,90 €

Ce très beau récit offre une magnifique restitution de Paris à la Belle Époque, évoquant le Paris populaire des faubourgs et de la zone, dans la veine de la poésie de Prévert. Il décrit aussi un Paris disparu dans lequel fourmillaient des métiers et même des objets aujourd'hui totalement oubliés : allumeur de réverbères, chiffonnier, ramasseur de mégots et canonier de la tour Eiffel. Le canonier comme la grande dame sont au centre du récit. Entre 1900 et 1905, le



canon tonnait au sommet de la tour pour annoncer 12 heures. Le récit nous raconte la mort accidentelle de son responsable. Il doit être remplacé par un jeune homme qui vient de tomber amoureux de Valentine, dont il avait rêvé l'existence et qui s'incarne sous les traits d'une livreuse de lait. Un rendez-vous manqué, elle disparaît, enlevée par la pègre parisienne. Les amoureux ont du caractère et finissent par se retrouver dans cette fable belle et tragique, très finement illustrée.

Florent Quellier

Histoire de l'alimentation De la Préhistoire à nos jours

Belin 2021 800 p. 41 €

Ce livre met les mots à la bouche et aiguise l'appétit, en présentant l'une des manières de se nourrir depuis l'Antiquité. Cette histoire a toujours eu une triple dimension : culturelle – la nourriture est le reflet de nos façons d'être –, sociale – elle traduit les modes de production de la nourriture et les types de consommation –, voire politique – ce que l'on mange est devenu un choix de société. C'est ce que les auteurs nous proposent d'explorer de l'Antiquité à aujourd'hui. Au paléolithique, les hommes commencent à se nourrir en mélangeant le cru et le cuit. Les hommes se préoccupent dans l'Antiquité



d'améliorer la qualité de l'alimentation, le sucré fait son apparition. Le repas est convivial et festif, pas uniquement pour les élites. C'est à cette période que les interdits alimentaires se développent en fonction des régions. Les formes de l'alimentation se diffusent pendant la première partie du Moyen Âge avant de se transformer à partir du XIe siècle pour renaître au XVIe siècle. Le renouvellement des formes est la conséquence des grandes découvertes et des progrès de l'hygiène. Il favorise les modes de consommation contemporains. L'ouvrage, richement illustré, est pourrait-on dire un vrai régal.

Serge Gruzinski

Conversation avec un métis

Fayard 2021, 280 p. 22 €

C'est une idée originale que développe le livre de Serge Gruzinski pour faire découvrir la Nouvelle Espagne : organiser un dialogue imaginaire à partir des écrits de Diego Munoz Camargo, personnage réel qui a laissé des écrits sur la situation du Mexique. L'homme est issu de l'union d'un Espagnol et d'une Indienne et a observé les évolutions du Nouveau Monde. L'historien s'autorise également à donner son avis sur les transformations de la société mexicaine. Né vers 1530, il se rend



à Mexico vers 1583 -1585 et répond à une enquête de la couronne d'Espagne. Il interroge alors la colonisation du pays par les Espagnols, l'exploitation des terres et des sols. Il décrit la manière dont les Espagnols, aidés par les populations affranchies, font régner l'ordre. Il y décrit aussi la religion, les rites et l'organisation sociale des populations indiennes. Si le personnage offre un témoignage hors du commun, il semble cependant être une perle rare dans un univers où la force s'est imposée.

Claire Andrieu

Tombés du ciel

Tallandier, 2021, 502 p. 23,90 €

Passionnant sujet que l'étude des réactions des populations européennes à la chute des pilotes dont l'avion a été abattu par l'adversaire. Au total plus de 100 000 aviateurs ont vu leur avion touché par les défenses antiaériennes adverses. Plus de la moitié des aviateurs ont été tués dans les opérations antiaériennes. Plus du tiers ont été faits prisonniers lors de l'atterrissage. Enfin, les autres se retrouvent confrontés aux populations civiles. Les réactions des autochtones sont révélatrices de la violence qui traverse la société. Les pays démocratiques font prisonniers dans les règles des accords de Genève, les populations livrant les aviateurs aux autorités compétentes. Une



certaine méfiance existe vis-à-vis des aviateurs allemands abattus, ce qui explique aussi le comportement des populations. Les près de 2000 soldats allemands tombés en Grande-Bretagne sont tous livrés aux autorités et traités avec dignité. Inversement, le comportement de la population allemande souligne la forte pénétration de l'idéologie nazie en son sein. Un aviateur tombé est vu comme un ennemi de l'intérieur et est immédiatement pendu par une population autorisée à déchaîner sa colère. Ces attitudes éclairent le degré de pénétration du totalitarisme dans les sociétés durant la Seconde Guerre mondiale.

DOCUMENTATION JURIDIQUE

Ces dernières années, les ouvrages et revues papier ont tendance à disparaître des locaux du CSE. Les élus les ont délaissés, préférant aller chercher l'information sur Internet.

DUNOD EDITEUR

5 rue Laromiguière
75005 PARIS
Editeur droit social
Le CSE au quotidien.

EDITIONS DALLOZ

31-35 rue Froideveau
75014 PARIS
Editeur de Codes

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

42 rue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET
Guide juridique.

EDITIONS LAMY

1 rue Eugène et Armand Peugeot
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX
Votre partenaire pour
l'information juridique !

EDITIONS TISSOT

9 rue du Pré Paillard
Parc des Glaisins
74940 ANNECY LE VIEUX
Guide juridique.

GROUPE REVUE FIDUCIAIRE

100, rue La Fayette
75010 PARIS
www.grouperf.com
Guides juridiques

INFO PRESSE

4 avenue Laurent Cély
92600 ASNIERE SUR SEINE
Abonnement presse ce

LES EDITIONS LEGISLATIVES

80 avenue de la Marne
92546 MONTROUGE CEDEX
Guide juridique.

LIAISONS SOCIALES

1 rue Eugène et Armand Peugeot
92856 RUEIL MALMAISON CDX
Votre partenaire pour
l'actualité sociale

L'ESSENTIEL DES CSE

44 rue Garibaldi
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
info@mediace.fr
www.mediace.fr

Annuaire des prestataires spécialisés
auprès des comités d'entreprise

MEDIA CSE MAGAZINE

44 rue Garibaldi
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
info@mediace.fr
www.mediace.fr
Presse spécialisée CE.

LE SPECIAL CONSO-LOISIRS

44 rue Garibaldi
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
info@mediace.fr
www.mediace.fr
Edition réservée aux voyages et aux
loisirs des comités d'entreprise.

MEMENTO CE

ZI Les Paluds - 5 avenue du Millet
13785 AUBAGNE CEDEX
70 av. du Général de Gaulle
92058 Paris La Défense cedex
Guide des salons CE.

UNE DOCUMENTATION DE BASE NÉCESSAIRE

Pour exercer au mieux leurs missions, les représentants du personnel doivent se constituer une documentation juridique de base. Outre un Code du travail et de la sécurité sociale, un ouvrage est indispensable. En effet, plusieurs éditeurs proposent des ouvrages qui analysent le droit social en y incluant toutes les normes juridiques : loi, jurisprudence, circulaires administratives. Sur ce marché, on trouve des ouvrages généralistes s'adressant à tous les praticiens du droit au sein de l'entreprise, d'autres ciblent plus spécifiquement les directions et quelques-uns sont conçus pour les seuls représentants du personnel.

Le droit devenant de plus en plus complexe, des ouvrages sur des sujets plus pointus sont également proposés, qu'il s'agisse de la paie, de la protection sociale, de l'expatriation ou de la gestion du personnel. Si les élus de grandes entreprises peuvent voir un intérêt à les acquérir, ceux de structures moyennes ou petites doivent faire le choix plutôt d'un ouvrage généraliste.

Mais avant de souscrire un abonnement, n'hésitez pas à demander à l'éditeur de faire un essai de quelques mois pour vous familiariser avec la structure de l'ouvrage et, surtout, pour vérifier que son contenu

correspond bien à vos besoins. Il existe des ouvrages se présentant sous forme de brochures avec des mises à jour régulières afin d'y intégrer les évolutions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles. D'autres, en feuillets mobiles, nécessitent qu'ils soient scrupuleusement actualisés, en remplaçant les pages obsolètes. A défaut, l'information peut être erronée. Pour les représentants du personnel qui sont résolument tournés vers le numérique, tous ces ouvrages sont également disponibles sur Internet. L'abonnement proposé par les éditeurs permet aujourd'hui d'avoir accès à l'ouvrage désiré en ligne.

Tous les éditeurs ont ainsi conçu des sites sur lesquels leurs abonnés peuvent consulter l'ouvrage auquel ils ont souscrit.

DES INFORMATIONS RÉGULIÈRES

Au-delà de cette documentation technique de base, les représentants du personnel devraient aussi se tenir informés régulièrement, à la fois sur l'actualité juridique, les évolutions qui se dessinent à travers le travail des parlementaires ou l'offre des prestataires des comités sociaux et économiques.

En outre, ces revues relatent des pratiques de CSE et traitent des questions touchant à la gestion des activités sociales et culturelles. C'est le cas de Média CSE dont la ligne éditoriale présente la particularité d'aborder tant les questions juridiques nécessaires à l'exercice des missions économiques des membres du comité que celles liées aux activités sociales et culturelles. Comme pour les ouvrages de base, toutes ces revues ont également un site internet, complétant ainsi l'information de ses abonnés. Quant aux organisations syndicales, elles ont également des revues et ouvrages pour les représentants du personnel. Les frais d'abonnement à ces ouvrages et revues sont à imputer directement sur le budget de fonctionnement du comité, à l'exception de ceux des documentations diffusées par les organisations syndicales (Cass.soc., n°11-10825, 27 mars 2012.)

UNE DOCUMENTATION OFFICIELLE

Enfin, pour les élus qui souhaitent aller à la source de certaines informations officielles, ils peuvent y avoir facilement accès sur Internet :

- Assemblée nationale ou Sénat pour l'activité législative,
- ACOSS et URSSAF pour les circulaires concernant notamment les bons d'achat,
- Ministère du Travail pour les circulaires commentant la loi,
- Journal Officiel pour vérifier la publication d'une loi ou d'un décret,
- La Jurisprudence pour imprimer le contenu d'une décision de justice.

Le site de « Legifrance » rassemble à lui seul le Journal Officiel, l'activité législative des deux chambres, le Code du travail et de la sécurité sociale ainsi que la jurisprudence.



FORMATION, ASSISTANCE, CONSEILS AUX ÉLUS

Lorsque l'on vient d'être élu membre du comité social et économique, il est indispensable de connaître les missions que l'on va exercer. Une formation s'impose. La loi d'ailleurs offre une telle possibilité. Mais il est aussi primordial, au cours du mandat, de suivre une formation sur un sujet particulier auquel le comité se trouve confronté...

SE FORMER, UNE NÉCESSITÉ

Une formation économique de cinq jours ouvrables est de droit pour tous les membres titulaires du CSE. Renouvelable tous les quatre ans, elle est réservée aux seuls titulaires. Dispensée sur le temps de travail avec maintien intégral du salaire, cette formation doit être financée sur le budget de fonctionnement du CSE.

L'employeur ne peut pas refuser que les représentants du personnel bénéficient de cette formation, sauf s'il obtient l'avis conforme du CSE. Quant aux suppléants, ils peuvent également suivre cette formation, dès lors que :

- Le comité en assure le financement,
- L'employeur accorde une autorisation d'absence,
- La question du maintien de la rémunération est réglée, puisque l'entreprise n'est pas légalement tenue de payer les salaires des suppléants partis en formation. En outre, les représentants du personnel bénéficient de 12 jours de congé de formation économique, sociale ou syndicale. Ce congé peut être pris en une ou plusieurs fois, avec un minimum de deux jours consécutifs.

SE FORMER TOUT AU LONG DU MANDAT

Dans de nombreux cas, des formations complémentaires s'avèrent nécessaires au cours du mandat, en raison :

- De l'évolution du droit, ce qui peut entraîner des modifications des règles de base régissant les fonctions et les attributions du CSE,
- D'événements propres à l'entreprise (restructuration, fusion, plan de sauvegarde de l'emploi, droit d'alerte, introduction de nouvelles technologies) contraignant les représentants du personnel à se doter des connaissances nécessaires.

Tous les organismes de formation ont un catalogue proposant toutes ces formations. Elles peuvent se dérouler en externe ou en interne. En externe, elles s'adressent à des représentants du personnel venant de plusieurs entreprises. Elles présentent l'avantage de permettre aux participants d'échanger sur leur propre problématique et de se nourrir de l'expérience des autres. En interne, elles sont conçues spécifiquement pour le CSE qui en a fait la demande. Elles permettent ainsi de



« coller » au plus près aux besoins des représentants du personnel qui suivent ces formations. Dans tous les cas, ces formations sont à financer directement sur le budget de fonctionnement du CSE. Le temps passé en formation est pris sur les heures de délégation. Le président du comité doit être informé, par courrier, au moins trente jours avant le début du stage. Il est à noter toutefois que les formations syndicales dispensées par les organisations syndicales ne peuvent pas être financées par le budget de fonctionnement du CSE (Cassation, chambre sociale, n°11-10825, 27 mars 2012.)



SMA CONSEIL MANAGEMENT
ET AUDIT

60 Rue Racine - 69100

Villeurbanne

Tél : 04 78 69 17 81

Fax : 04 72 73 26 60

safi-meric@wanadoo.fr

Conseil aux élus.

ASSISTAN-CE

157 rue Albert Sarrault

17940 RIVEDOUX-PLAGE

Audit, assistance, conseil aux
CE.

ACTEUR JURIDIQUE

81 rue du Général Leclerc

95410 GROSLAY

Formation et assistance
juridique.

COMITE CONSEILS

140 rue Jules Guesde

92593 LEVALLOIS CEDEX

www.comite-conseils.com

Formation et conseils.

FORMAVANCE

17, rue Gambetta

92420 Vaucresson

Tél. : 07 86 41 91 44

Email : n.bournissa@orange.fr

Formations des élus,
accompagnement des
représentants du personnel

ALINEA

33 Rue de la Fontaine à Mulard

75013 Paris

Tél. : 01 40 01 00 44

www.lesdroitsducse.com

ÊTRE ASSISTÉ

Au-delà des formations, pouvoir prendre appui sur un consultant expérimenté et avec qui un lien de confiance a été établi est, dans de nombreux cas, une garantie supplémentaire de bon fonctionnement du CSE. L'assistance juridique répond parfaitement à ce besoin. Les formules sont variées, s'adaptant au budget et à ce que souhaitent les représentants du personnel : réponses aux questions, analyse des documents remis par l'employeur, présence aux réunions préparatoires...

L'ESSENTIEL

⇒ L'élu qui souhaite suivre une formation doit prévenir son employeur de son absence au plus tard 30 jours avant la date de la formation. Cette absence est

considérée comme légale mais peut toutefois être estimée comme préjudiciable au bon fonctionnement de l'entreprise. Le CSE devra donc intervenir. L'employeur ne peut refuser seul le départ en formation d'un salarié. C'est avec l'autorisation du CSE qu'il pourra informer l'élu au plus tard 8 jours avant la date de la formation.

⇒ Les membres titulaires du CSE élus pour la première fois bénéficient d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours. Cette formation est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non. Le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. Il est imputé sur la durée du congé de formation économique, sociale et syndicale. Le financement de la formation économique est pris en charge par le CSE.

Depuis sa création en 1995, **Acteur Juridique** consacre toutes ses activités exclusivement **aux représentants du personnel**.

Nous dédions tout notre temps au service des membres du CSE et des délégués syndicaux pour les accompagner dans leur mission économique, sociale et syndicale.

Organisme de formation agréé « **formation économique** » et certifié AFAQ, nous dispensons des formations sur le rôle et les attributions de chaque instance adaptées à vos besoins et modulables selon votre niveau de connaissance.

Expert en Droit social et Droit civil, nous proposons plusieurs formules d'assistance juridique par téléphone que vous pourrez offrir à vos salariés afin qu'ils puissent défendre leurs intérêts à tout moment de la vie quotidienne personnelle et professionnelle. Acteur Juridique, des solutions pour tous.



Organisme de Formations et de Conseil

Le bon réflexe des
membres du CSE et
des délégués syndicaux

Acteur Juridique
vous propose deux jours
**Pour maîtriser
les bases du CSE**



JOUR 1

Rôle, Fonctionnement, Responsabilité du CSE, du Secrétaire, du Président, des élus titulaires et suppléants

JOUR 2

Les Budgets du CSE
Rôle et responsabilité juridique du Trésorier

Paris : 05 et 06 Octobre

Strasbourg : 07 et 08 Octobre

Toulouse : 11 et 12 Octobre

Nantes : 14 et 15 Octobre

Marseille : 14 et 15 Octobre

Lille : 19 et 20 Octobre

Bordeaux : 21 et 22 Octobre

Lyon : 21 et 22 Octobre

- Les 2 jours : 855 € par personne, 800 € par inscrit supplémentaire d'un même CSE
- Un seul jour : 455 € par personne, 400 € par inscrit supplémentaire d'un même CSE

Repas et pauses inclus 9h-17h30

+ 2 mois d'assistance juridique gratuits
pour les élus du CSE en droit du travail

Formations - Assistance téléphonique - Réunions et Expertises - Missions légales
Pour toute information, contactez Chantal Legrand
clegrand@acteur-juridique.com | www.acteur-juridique.com

LES EXPERTS DU CSE

Si les entreprises font appel régulièrement à des conseils, des avocats et des experts de toute sorte, le législateur a octroyé aux représentants du personnel la possibilité de faire appel à de telles compétences pour l'aider à mener à bien tant leurs missions économiques que leurs attributions en matière de gestion des activités sociales et culturelles.

Selon la nature de l'intervention de l'expert sollicité par le comité social et économique, les honoraires sont à la charge soit de l'employeur, soit du comité.

INTERVENTION À LA CHARGE DE L'EMPLOYEUR

L'employeur est tenu de payer les honoraires de l'expert-comptable, dès lors que le comité social et économique fait appel à lui dans les cas suivants :

- Un projet de licenciement collectif pour motif économique,
- Le déclenchement de la procédure d'alerte,
- Les opérations de concentration,

- L'examen du rapport sur la participation aux fruits de l'expansion.

Le droit de se faire assister par un expert-comptable est ouvert dans le cadre des trois grandes consultations annuelles mises en place depuis le 1er janvier 2016 :

1. les orientations stratégiques de l'entreprise,
2. la situation économique et financière de l'entreprise,
3. la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

A noter que le coût de l'expert-comptable lors de la consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise est partagé entre l'employeur et le CSE. Ainsi, sauf accord, le CSE doit financer au moins 20 % de l'expertise.

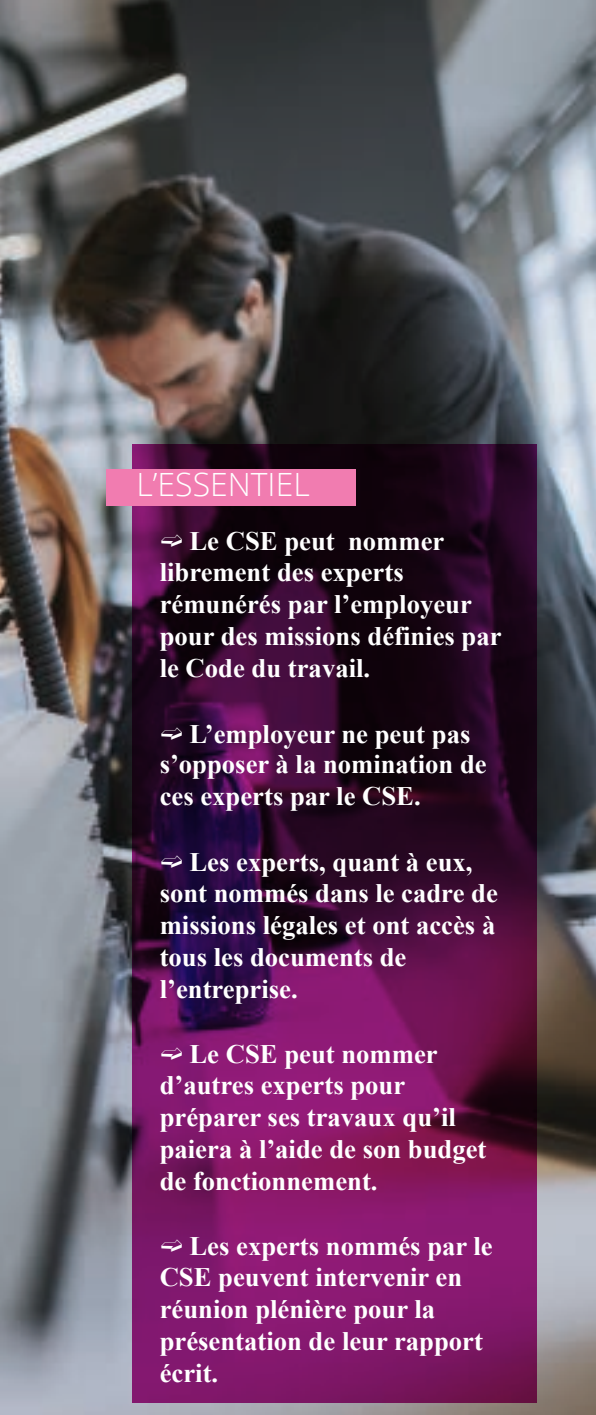
En cas de projet important « d'introduction de nouvelles technologies susceptibles d'avoir des conséquences sur

l'emploi, la qualification, la rémunération, la formation ou les conditions de travail », le coût de l'expert en technologies (ou l'expert-comptable qui intervient en tant qu'expert en technologies) est à la charge de l'employeur.

La question du recours à l'expert-comptable ou à l'expert en technologies doit figurer à l'ordre du jour d'une réunion du CSE. Ne participent à cette désignation que les seuls membres titulaires, l'employeur étant exclu.

INTERVENTION À LA CHARGE DU COMITÉ

Le CSE peut faire appel à tout expert pour la préparation de ses travaux. Ainsi, selon ses besoins, le comité peut se faire assister



L'ESSENTIEL

⇒ Le CSE peut nommer librement des experts rémunérés par l'employeur pour des missions définies par le Code du travail.

⇒ L'employeur ne peut pas s'opposer à la nomination de ces experts par le CSE.

⇒ Les experts, quant à eux, sont nommés dans le cadre de missions légales et ont accès à tous les documents de l'entreprise.

⇒ Le CSE peut nommer d'autres experts pour préparer ses travaux qu'il paiera à l'aide de son budget de fonctionnement.

⇒ Les experts nommés par le CSE peuvent intervenir en réunion plénière pour la présentation de leur rapport écrit.

sur toutes les questions entrant dans le champ de ses prérogatives : assistance juridique ponctuelle ou non, informatique, étude et analyse des dispositions conventionnelles applicables, sondages auprès des salariés, analyse des rémunérations et des qualifications, gestion des activités sociales et culturelles...

L'expert doit être désigné lors d'une réunion du CSE à la majorité des membres titulaires présents. Le coût de son intervention doit être imputé soit sur le budget de fonctionnement (assistance juridique, étude sur les dispositions conventionnelles...), soit sur le budget des activités sociales et culturelles.

Comme tout expert, il est soumis aux mêmes obligations de secret et de discrétion. En revanche, il n'a pas accès aux documents détenus directement par l'employeur.

MERIC & ASSOCIES

Offre :

Nous couvrons l'ensemble des missions d'assistance aux IRP, notamment auprès des comités d'entreprise, co-comités centraux d'entreprises et comités de groupe :

Missions récurrentes,

Orientations stratégiques de l'entreprise (art. L. 2323-10 et L. 2323-11) Consultation annuelle sur la situation économique et financière (art. L. 2323-12 à L. 2323-14)

Consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (art. L. 2323-15 à L. 2323-27)

Missions non récurrentes,

Assistance dans le cadre du droit d'alerte interne, Assistance lors d'un licenciement collectif de plus de 9 personnes, Mission de concentration.



Missions payées par le comité, Tenue de la comptabilité du comité, Missions de révision des comptes du comité.

Points forts :

- cabinet à taille humaine,
- cabinet de proximité, proche des territoires. Notre cabinet est implanté à Paris et à Lyon, mais couvre l'ensemble du territoire national. Nous intervenons depuis plus de 45 ans sur le domaine de l'assistance aux comités d'entreprise et co-comités de groupe.

Contact :

Lyon : 04.78.69.17.81
infolyon@mericassocies.com
www.mericassocies.com

SOCIETE MERIC ASSOCIES
60 rue Racine
69100 VILLEURBANE
Tél. 04.78.69.17.81
infolyon@mericassocies.com
Experts-comptables.

GROUPE CEOLIS
10 rue doc Alfred Richet
21000 Dijon
www.groupe-ceolis.fr
Expertise comptable.

SYNDEX
22 rue Pajol - 75876 Paris
Cedex 18
Tél. 01 44 79 16 17
www.syndex.fr
Experts comptables.

SECAFI
20-24, rue Martin Bernard
75647 PARIS CEDEX 13
Tél : 01 53 62 24 40
contact@secafi.com
www.secafi.com
Expertise comptable –
Conditions de travail –
Assistance et Conseil

TANDEM EXPERTISE
60, rue du Fbg Poissonnière
75010 PARIS
Tél. 01 55 42 22 22
contact@tandemexpertise.com
www.tandemexpertise.com
Expert-comptable et
conseil des CE.





LA COMMUNICATION DU CSE

Le comité social et économique se doit de diffuser certaines informations comme les procès-verbaux des réunions. Mais il doit également établir une communication efficace, claire et régulière sur l'ensemble de ses actions envers les salariés. La réussite d'une sortie ou d'un voyage passe par une bonne communication.

La plupart des observateurs s'accordent à dire que les CSE communiquent peu ou mal. Ce constat est d'autant plus sévère qu'il concerne tous les niveaux auxquels devrait s'établir une bonne communication : entre les différents membres du CSE ; entre l'ensemble des représentants du personnel ; entre le CSE et la direction (difficulté à faire passer le point de vue ou les revendications des salariés) ; ou encore entre le CSE et les salariés.

UNE NÉCESSITÉ

La communication des élus du CSE est essentielle et c'est même un devoir ! En effet, elle constitue un pilier fondamental du rapport de force entre l'employeur et le

CSE. Ce rapport de force sera d'autant plus efficace que l'information passera au sein du CSE.

Tout le monde est gagnant : le CSE renforce sa légitimité auprès de la direction et des salariés et le personnel mesure l'efficacité et l'importance du rôle dévolu au CSE au sein de l'entreprise.

Communiquer, c'est aussi un devoir, parce que le CSE est avant tout un organe représentant les salariés auprès de l'employeur. Il est une courroie de transmission entre la direction et le personnel. C'est la raison qui contraint le CSE à faire passer l'information, à la fois aux salariés sur les décisions de l'entreprise, et à cette dernière sur les revendications et points de vue du personnel.

LES OFFRES

Les moyens de communication se diversifient et se modernisent depuis quelques années. Le développement d'Internet y est étroitement lié. Sachez que l'employeur n'est pas obligé d'autoriser le CSE à communiquer via la messagerie électronique interne à l'entreprise. En revanche le CSE a le droit de prendre un abonnement internet propre à son bureau. Cependant, Internet n'est pas la solution la plus efficace. En effet, certains salariés n'ont pas d'accès à Internet depuis leur poste de travail. Il est toujours possible d'utiliser les supports dits classiques mais toujours aussi efficaces comme le panneau d'affichage, les lettres d'information, les réunions ou même les boîtes à idées. Autre forme de

SONDAGE CSE

Les salarié·es prennent la parole !

VOTRE ENQUÊTE D'OPINION APRÈS LE PASSAGE DE VOTRE CE EN CSE

Donner la parole | Évaluer la situation | Mesurer la satisfaction
Consulter en continu | Comprendre pour agir

Mieux connaître ses bénéficiaires et faciliter la remontée d'informations grâce à des solutions d'enquêtes en ligne innovantes.



POURQUOI SONDER LES SALARIÉ·E·S ?

- Obtenir des indicateurs fiables
- Associer les salarié·e·s
- Renforcer la relation avec les élu·e·s
- Recueillir de nouvelles idées avant de décider



POURQUOI NOUS CONFIER VOS PROJETS ?

- Pour bénéficier de l'expertise d'un spécialiste des CSE
- Pour profiter de la technicité d'un institut de sondage
- Pour des résultats incontestables
- Pour garantir la confidentialité et l'unicité des réponses

Pour rencontrer
un chargé d'étude ou obtenir
un devis personnalisé :

contact@sondage-cse.fr
01 78 52 04 77

Enquête d'opinion

Baromètre

QV

Restauration

Climat social

Sondage AS

En savoir plus

www.sondage-cse.fr

communication qui permet de récolter les commentaires des salariés : les sondages et les enquêtes.

AU-DELÀ DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

La plupart des CSE ont mis en place des outils permettant de communiquer avec le personnel sur les activités sociales et culturelles : journal interne, brochure, intranet. Sur ces supports, les différentes prestations, les participations financières du CSE et les conditions d'accès sont généralement bien explicitées. Certains voyages et sorties font souvent l'objet d'une attention particulière : reportage, photos et points de vue des participants.

En revanche, la même énergie est rarement développée lorsqu'il s'agit des prérogatives économiques. L'affichage - voire la mise en ligne sur l'intranet - du procès-verbal de réunion est le seul acte de communication auprès du personnel. Or ce document est souvent avare d'explications et, lorsqu'il est suffisamment précis, il est diffusé après que l'information a été véhiculée par « radio moquette ». Une information rapide au plus près possible de l'événement devient primordiale lorsque l'actualité est brûlante (fusion, absorption, licenciement, déménagement...). Faute de quoi, c'est laisser place à toutes sortes de rumeurs et fausses vérités qu'il est très difficile de contrecarrer...

DES INFOS EN DIRECT

Quand faut-il transmettre l'information que vous détenez ? Au CSE donc de jouer son rôle d'interface. Certes, après une réunion de CSE où élus et employeur ont débattu, on ne peut pas dire que les salariés palpitent toujours d'impatience d'en connaître le contenu. Si, au pire, ils sont indifférents, habituez-les à recevoir des informations sur ces réunions ; si, au mieux, ils sont inquiets, parce que leur sort d'employés est peut-être en jeu, tenez-les rapidement au courant de ce qui s'y est dit. Comme il existe des supports de communication optionnels, séduisants (et coûteux !), on oublie souvent que le CSE dispose aussi d'outils obligatoires qu'il ne tient qu'à lui d'utiliser à bon escient. Par exemple, le procès-verbal de réunion. Epinglé sur les panneaux d'affichage, le PV est à la vue de tous.



L'ESSENTIEL

⇒ Le comité social et économique doit négocier les conditions d'utilisation des moyens de communication de l'entreprise avec l'employeur.

⇒ Le comité social et économique doit informer son employeur des outils de communication qu'il souhaite mettre en place.

⇒ Pour toucher tous les salariés, il faut combiner plusieurs moyens : affichage, mails...

⇒ L'envoi d'un livret récapitulatif des activités proposées est un moyen de toucher les familles des salariés.

⇒ Le moyen de communication doit s'adapter à la taille de l'entreprise. Il est bon de déterminer les composants de la population de l'entreprise :

- est-elle essentiellement féminine ?
- plutôt composée de cadres, d'ouvriers ou de techniciens ?
- quelle est la disponibilité de vos collègues ?
- sont-ils dispersés ou regroupés sur le même site ?

SALONS CSE

COMEXPO PARIS

55-56 quai le Gallo
92107 BOULOGNE
Organisation de salons professionnels et grand public.

GAMEXPO

200 avenue de la Plaine Brunette
Athélia 2
13600 LA CIOTAT
Tél. : 04 42 32 87 40
Mail : contact@eluceo.fr
www.eluceo.fr
8 salons dédiés aux besoins des CSE.

SALONS CE

ZI Les Paluds
5 avenue du Millet
13785 AUBAGNE CEDEX
70 av. du Général de Gaulle
92058 Paris La Défense cedex
Tél. 01 76 77 11 11
www.salonsce.com
52 salons dédiés aux besoins des CSE.

PV DE REUNION

AB REPORT SARL

15 rue de Chabrol
75010 PARIS
Rédaction des projets de PV.

MOT-TECH

16 boulevard Saint-Germain
75005 PARIS
Rédaction de PV de réunion.

SARL SAVOY & ASSOCIÉS

17 rue du Château d'Eau
75010 Paris
Tél. : 01 44 63 03 99
Fax. : 01 42 23 48 74
www.compte-rendu.fr
Rédaction de PV de réunion.

V2A SERVICES

6 rue Stalingrad
94110 ARCUEIL
Tél. : 01 46 63 26 58
contact@ce-v2aservices.fr
www.ce-v2aservices.fr
Rédaction de PV de réunion.

ELUS DE CSE

Solutions de téléassistance
n°1 en France

MÉDIA CSE

présenceverte

ACTES
CHIFFRES

POINT D'AVANCEMENT
TRAVAIL

ATTITUDES
DU CSE

CAHIER DE
RECHERCHES

PROFESSEUR
DES UNIVERSITÉS

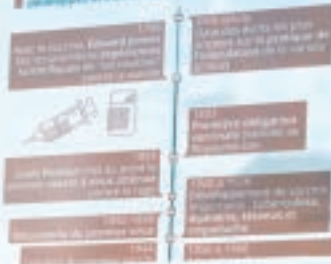
LETTRES &
CULTURE

INCANDESCENCE
MONDIALE

Nouvelles offres

L'histoire de la vaccination

Sélection de dates et étapes clés de l'histoire du développement des vaccins.



Media CSE - le portail d'achat moins cher pour vos téléviseurs

Grâce à Media CSE, à travers vos téléviseurs, plus de 90 000 téléphones en ligne, jusqu'à 30% de...

Irlande

Il paraît que l'Irlande vous offre
le meilleur de son pays.

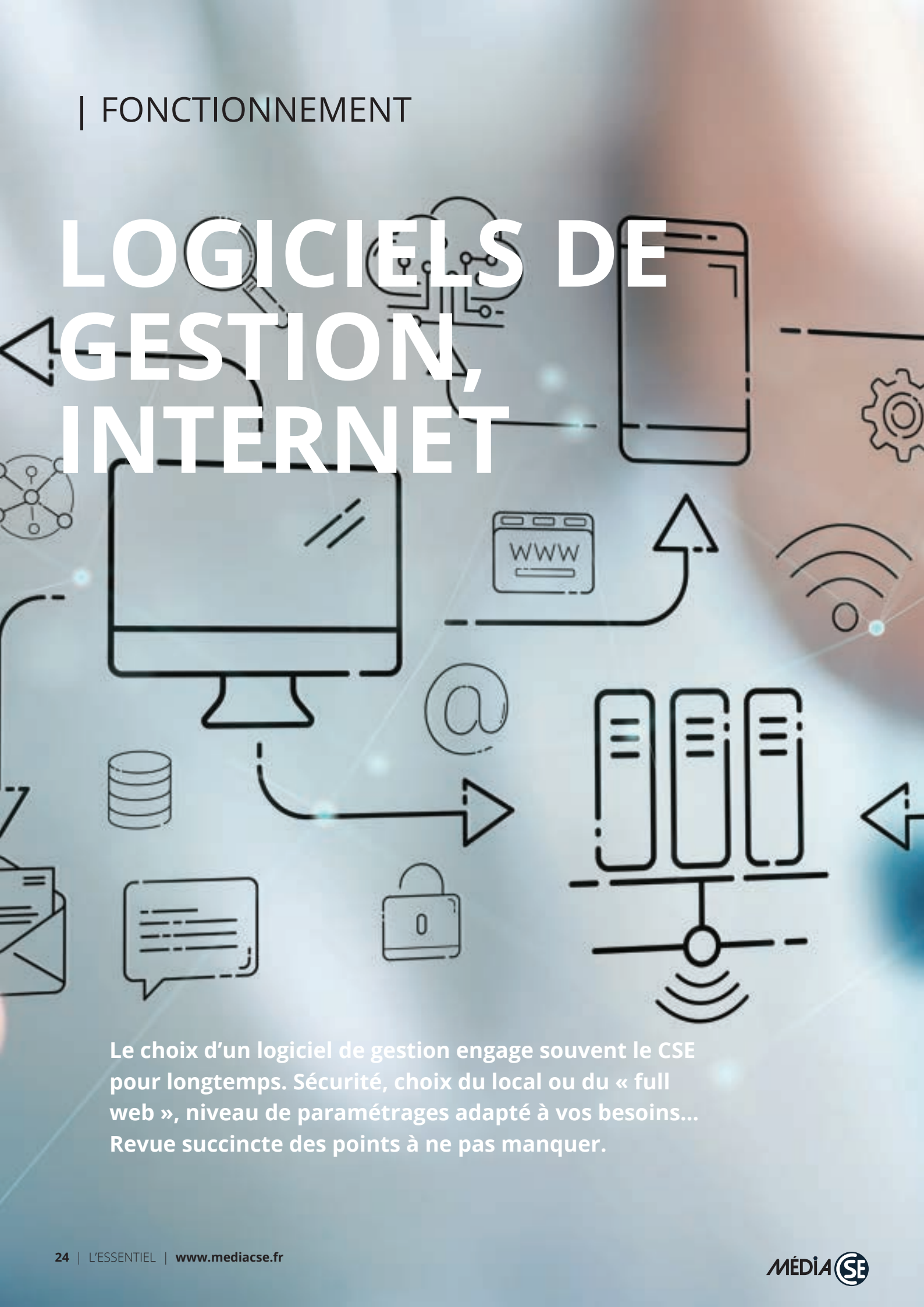
De l'infos au quotidien
Des nouveautés
Vos partenaires

WWW.MEDIACSE.FR

Des prestataires
spécialisés

Des offres
exceptionnelles

LOGICIELS DE GESTION, INTERNET



Le choix d'un logiciel de gestion engage souvent le CSE pour longtemps. Sécurité, choix du local ou du « full web », niveau de paramétrages adapté à vos besoins...
Revue succincte des points à ne pas manquer.



Autrefois, la comptabilité du CSE se concevait simplement sous Excel. Mais le logiciel de Microsoft a beau être très efficace, il atteint ses limites pour gérer la comptabilité complète d'un CSE. Il est difficile à intégrer avec les autres outils du CSE et devient source d'erreurs si le trésorier qui a créé des formules compliquées quitte son poste, et que personne n'est en mesure de reprendre en main le système. Il faut alors envisager d'investir dans un logiciel de comptabilité ad hoc. Première règle à respecter, celle de la sécurité. Les données dont disposent les CSE sont en effet confidentielles. Les fournisseurs s'engagent à garantir la meilleure sécurité possible des informations qui leur sont confiées. Seules les personnes autorisées avec un identifiant et un mot de passe doivent pouvoir y avoir accès.

PAS LE DROIT À L'ERREUR

Autre besoin de sécurité, celui de retrouver ses données en cas de nécessité. La sécurité est d'autant plus importante qu'aujourd'hui les logiciels de comptabilité sont souvent associés à des sites internet munis de moyens de paiement en ligne.

Ces formules « tout en un », avec leurs interfaces simples, évitent les manipulations et la multiplication des plateformes. Elles permettent d'automatiser les processus : ainsi, la revente d'un ticket de cinéma, son paiement en ligne et sa prise en compte dans la comptabilité se font en un clic. Reste qu'il n'est pas question de laisser « traîner » des données bancaires. Le système de sécurité sur Internet « https », plus sécurisé que le classique mode web « http », est une option qu'il est bon de souscrire.

LOCAL OU FULL WEB

Une fois assuré de la sécurité, il faut ensuite faire le choix du mode de connexion à votre logiciel de comptabilité. Trois

LOGICIELS CE

APPLI CE
27-29 avenue des Louvresses
92230 GENNEVILLIERS
Logiciel de gestion.

SITE INTERNET CSE

MEDIA CSE.FR
44 rue Garibaldi
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 41 81 03 20
contact@mediacse.fr
www.mediacse.fr
Site Internet dédié aux comités d'entre-prise. Fournisseurs, actualités, newsletters,

solutions principales sont disponibles : placer l'application (le logiciel) en local, directement sur votre PC depuis un CD, ou sur un serveur local mis à disposition par l'entreprise. Autre solution : ne rien héberger dans l'ordinateur du CSE mais se connecter à un serveur extérieur via Internet. Vous pouvez passer simplement par votre navigateur web, ou ouvrir une fenêtre qui vous donne accès directement à votre logiciel. Dans ce dernier cas, vous travaillez directement dans le logiciel, alors qu'en réalité l'application se situe sur un serveur situé à des kilomètres... Ce terminal pour les logiciels de gestion offre le même confort que d'ouvrir une application en local, sans les désagréments du rechargement des pages que l'on observe après chaque opération par une simple connexion via un navigateur.

Avec ces systèmes dits « full web », il est donc potentiellement possible de retrouver son logiciel de gestion depuis n'importe quel poste informatique relié à Internet (à la permanence, mais aussi chez soi et, pourquoi pas, sur un téléphone mobile relié à Internet). L'avantage de ce mode dit « hébergé », c'est qu'il n'y a pas de maintenance à effectuer sur place. Il n'y a pas non plus de problème d'adaptation aux nouvelles versions des navigateurs ou de Windows. Tout est géré en externe. Il est aussi adapté aux entreprises qui refusent qu'un logiciel externe soit installé sur le serveur « maison » pour des questions de sécurité.

GROS ET PETITS CSE : PAS LES MÊMES BESOINS

Mais la taille du CSE n'est pas toujours un critère de simplicité.

« Ainsi, explique Rémi Gabrielli qui dirige Couleur CE dont la majorité des clients ont moins de 500 salariés, un CSE de 200 salariés peut avoir des exigences plus pointues qu'un CSE de 2000 personnes, comme par exemple de prendre en compte dans la subvention du

billet de cinéma la part variable du quotient familial de chaque bénéficiaire ». Le leitmotiv de Couleur CE demeure néanmoins « la simplicité d'utilisation. La plupart du temps, les membres du CSE n'ont pas les connaissances nécessaires en comptabilité. Par conséquent, si le logiciel est trop évolué, ou inadapté pour le fonctionnement d'un CSE, comme par exemple les logiciels de comptabilité populaires destinés aux entreprises ou associations, la prise en main devient trop contraignante. Il est donc essentiel de faire simple : utiliser des termes accessibles tels que « recettes/dépenses » ou encore activer uniquement les fonctionnalités nécessaires au CSE pour alléger les interfaces et aider les élus à mettre le pied à l'étrier ». « Il est bien entendu possible de basculer rapidement sur Excel si nécessaire », assure le responsable d'une société de logiciels qui travaille essentiellement avec de « gros » CSE. « Nous avons 150 à 200 clients « vivants », c'est-à-dire des CSE dont nous entendons parler et pour qui nous effectuons de la maintenance ». Certains CSE sont même comparables à des PME avec comptabilité analytique et budgétaire et comptable à plein temps...



COMITEO
119 rue de Paris
92100 Boulogne-Billancourt
contact@comiteo.net
www.comiteo.net
Billetterie cinéma,
parcs de loisirs...

TELEPHONIE

ATRP
12 av. des Entrepreneurs
77290 Mitry Mory
Tél. 01 60 36 42 15
www.atrptelecom.com
Applications telecom et reseau.

« Si au départ nous avons un contact avec le secrétaire et le trésorier pour mettre en place la stratégie, ensuite, dans les mois qui suivent, les contacts sont plus épisodiques : on nous appelle pour nous demander comment ressortir une statistique dont on a besoin une fois toutes les X années ». Des demandes qui sont toujours urgentes : le téléphone ne doit pas rester occupé.

L'ESSENTIEL

⇒ Le CSE doit passer par plusieurs étapes avant de choisir son logiciel de gestion :

- mettre noir sur blanc ses besoins,
- recevoir plusieurs fournisseurs pour une démonstration,
- demander au fournisseur une liste de références dans la région.

⇒ Les principaux domaines à informatiser pour gagner un maximum de temps sont :

- la comptabilité,
- la gestion des activités,
- la communication.

⇒ Pour la création d'un site internet, il faudra bien définir :

- la taille de l'effectif,
- le contenu,
- les gestionnaires du site.

MÉDIA



LE MAGAZINE DES ELUS DE CSE
& DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

RESTEZ CONNECTÉ SUR TOUTE L'INFO POUR VOTRE CSE



NE MANQUEZ PAS NOS PROCHAINS NUMÉROS

OUI nous nous abonnons à Média CSE pour 1 an 5 numéros + 2 hors séries en 1 exemplaire = 120 € TTC

CSE : _____

Responsable : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. _____ Effectif : _____

E-mail : _____

Fait à _____ le _____
Bon pour accord

Signature :

Par courrier : en retournant ce coupon-réponse à Média CSE 44 rue Garibaldi 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Nous réservons notre abonnement dès à présent et joignons notre règlement de : _____ €

Tél 01 41 81 03 20 - e-mail : abonnement@mediace.fr

Abonnement renouvelable par tacite reconduction, hors
promotions dérogatoires par simple lettre recommandée 3 mois
avant l'expiration. Conformément à la loi informatique et liberté,
vous disposez d'un droit d'accès et de modification des
informations vous concernant. Média CSE est enregistré auprès de
la CNIL, sous le numéro 890944



LE BARÈME D'INDEMNITÉS POUR LICENCIEMENT ABUSIF À NOUVEAU CENSURÉ



Depuis l'ordonnance du 22 septembre 2017, l'article L. 1235-3 du Code du travail fixe un barème de l'indemnité à la charge de l'employeur en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse. Le montant est compris entre un minimum et un maximum, variant en fonction de l'ancienneté du salarié.

Un barème injuste

Ce barème a soulevé, depuis, la polémique. En effet, celui-ci aboutit à traiter tous les litiges aux prud'hommes de la même façon (sans tenir compte des spécificités de chaque affaire) et à déposséder les juges de leur pouvoir d'appréciation.

Censuré par plusieurs tribunaux

Le conseil de prud'hommes du Mans puis celui de Troyes se sont prononcés sur ce nouveau dispositif, en s'appuyant sur :

- l'article 10 de la convention 158 de l'OIT, selon lequel, si les juges « arrivent à la conclusion que

le licenciement est injustifié, et si, compte tenu de la législation et de la pratique nationales, ils n'ont pas le pouvoir ou n'estiment pas possible dans les circonstances d'annuler le licenciement et/ou d'ordonner ou de proposer la réintégration du travailleur, ils devront être habilités à ordonner le versement d'une indemnité adéquate ou toute autre forme de réparation considérée comme appropriée » ;

- l'article 24 de la charte sociale européenne qui prévoit que, « en vue d'assurer l'exercice effectif du droit à la protection en cas de licenciement, les parties s'engagent à reconnaître le droit des travailleurs licenciés sans motifs valables à une indemnité adéquate ou à une autre réparation appropriée ». Le conseil de prud'hommes de Troyes a jugé que le barème d'indemnités est contraire à la convention précitée de l'OIT et ajoute qu'il viole, par ailleurs, la charte sociale européenne. Il retient deux arguments à l'appui de cette décision :

- d'une part, le juge considère que l'article L



1235-3 du Code du travail, en introduisant un plafonnement limitatif des indemnités prud'homales, ne permet pas aux juges d'apprécier les situations individuelles des salariés injustement licenciés dans leur globalité et de réparer de manière juste le préjudice qu'ils ont subi ;
- d'autre part, il estime que ce barème ne permet pas non plus d'être dissuasif pour les employeurs qui souhaiteraient licencier sans cause réelle et sérieuse un salarié et qu'il est donc en porte-à-faux avec une décision du comité européen des droits sociaux (CEDS), organe en charge de l'interprétation de la charte.

Le conseil de prud'hommes en a conclu que ce barème sécurise davantage les fautifs que les victimes et est inéquitable.

Dans l'espèce jugée par le conseil de prud'hommes de Troyes, l'application du barème est donc écartée. Le salarié ayant obtenu la résiliation judiciaire de son contrat de travail aux torts de l'employeur s'est vu accorder 9 mois de salaire à titre de dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Ayant 2 ans d'ancienneté, il n'aurait pu prétendre au maximum, en application de ce barème, qu'à une indemnité de 3,5 mois de salaire.

Les conseils de prud'hommes d'Amiens et de Lyon ont ensuite écarté à leur tour l'application du barème d'indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Dans une décision du 19 décembre 2018, le juge d'Amiens a estimé que l'indemnité de 0,5 mois de salaire à laquelle le salarié pouvait prétendre en application de ce barème, compte tenu de sa faible

ancienneté et de l'effectif de l'entreprise inférieur à 11 salariés, ne pouvait être considérée comme étant appropriée et réparatrice de son licenciement abusif. Il en concluait que notre droit est contraire à l'article 10 de la convention 158 de l'OIT signée par la France.

Dans une décision rendue deux jours plus tard, le conseil de prud'hommes de Lyon, sans même faire expressément référence au barème, accordait à un salarié, dont le contrat avait été abusivement rompu au bout d'un seul jour, une indemnité égale à 3 mois de salaire. Il jugeait en effet que l'indemnisation devait être évaluée à la hauteur du préjudice subi conformément à l'article 24 de la charte sociale européenne.

Une indemnisation inadéquate du préjudice subi

La Cour d'appel de Paris (CA Paris, pôle 6, ch. 11, 16 mars 2021, n° 19/08721) vient à nouveau d'écarter l'application du barème « Macron » dans une affaire, estimant que la situation de la salariée ne permettait pas, en appliquant le barème « Macron », une indemnisation adéquate et appropriée du préjudice subi.

Intervenu le 13 octobre 2017, le licenciement d'une salariée comptant un peu moins de 4 ans d'ancienneté a été jugé sans cause réelle et sérieuse. À ce titre, la salariée réclamait 39 636 euros d'indemnisation du préjudice, soit 9 mois de salaire. La somme calculée d'après le barème « Macron » n'étant que de 3 ou 4 mois de salaire. Elle demande que ce barème soit écarté, estimant l'indemnisation inadéquate à sa situation.

La Cour d'appel de Paris lui donne raison. Elle estime que, compte tenu de son âge (56 ans), de son ancienneté, de ses difficultés à trouver un nouvel emploi, de son expérience professionnelle et des conséquences financières du licenciement, le barème « Macron » est inadéquat. La Cour d'appel octroie à la salariée une indemnité de 32 000 euros. Le barème « Macron » est une fois de plus remis en cause par la justice. Ce texte mal né et injuste est une fois de plus le symptôme d'une haute administration déconnectée de la réalité du monde. À n'en pas douter, ce barème sera encore censuré par les tribunaux.

On ne peut être que choqué par l'existence de ce barème, quand on voit le montant des indemnités versées aux dirigeants des grandes entreprises lors de leur départ, alors même que leur gestion a été souvent catastrophique.

TICKETS-RESTAURANT ET TÉLÉTRAVAIL : DEUX DÉCISIONS DE JUSTICE CONTRAIRES EN QUELQUES SEMAINES !

Les titres-restaurant sont des titres de paiement remis par les employeurs à leur personnel salarié pour lui permettre d'acquitter en tout ou partie le prix de leurs repas (C. trav., art. L. 3262-1 et s. et C. trav., art. R. 3262-1 et s.). L'attribution de titres-restaurant au personnel est facultative pour les employeurs, la loi ne faisant que les inciter à accorder de tels avantages par un système d'exonération de cotisations de leur contribution à l'acquisition de titres. Les titres-restaurant sont utilisables dans la limite d'un montant maximum de 19 euros par jour (C. trav., art. R. 3262-10) et ne sont pas utilisables les dimanches et jours fériés, sauf décision contraire de l'employeur au bénéfice exclusif des salariés travaillant pendant ces mêmes jours (C. trav., art. R. 3262-8).

Nota : En raison de la pandémie de la Covid-19, un régime temporaire exceptionnel d'utilisation des tickets-restaurant a été institué.

Avec la montée en puissance du télétravail, lié à la pandémie de la Covid-19, se pose une question : le télétravailleur peut-il bénéficier des tickets-restaurant ?

Selon l'article R3262-7 du Code du travail, la situation est très claire : « Un même salarié ne peut recevoir qu'un titre-restaurant par repas compris dans son horaire de travail journalier. Ce titre ne peut être utilisé que par le salarié auquel l'employeur l'a remis ».

A priori, comme tous les autres salariés, les télétravailleurs peuvent donc bénéficier des tickets-restaurant. Deux décisions récentes des tribunaux viennent jeter le trouble sur une situation qui semblait limpide...

Selon le TJ de Nanterre, les télétravailleurs peuvent être exclus du bénéfice des tickets-restaurant...

Les télétravailleurs doivent bénéficier des mêmes droits et avantages légaux et conventionnels que les salariés en situation comparable travaillant sur site. Il résulte de ce principe, issu de l'accord national interprofessionnel relatif au télétravail du 19 juillet 2005 et repris à l'article L. 1222-9 du Code du travail, qu'à partir du moment où les salariés exerçant leur activité dans les locaux de l'entreprise bénéficient des titres-restaurant, les

télétravailleurs doivent également en recevoir si leurs conditions de travail sont équivalentes.

Le tribunal judiciaire de Nanterre considère à cet égard que la situation des télétravailleurs et celle des salariés travaillant sur site qui n'ont pas accès à un restaurant d'entreprise ne sont pas comparables. Les seconds font face à un surcoût lié à la restauration en dehors de leur domicile, qui justifie l'octroi de titres-restaurant par l'employeur.

Il en conclut que l'employeur est en droit de ne pas octroyer de tickets-restaurant aux télétravailleurs.

Selon le TJ de Paris, les télétravailleurs ne peuvent pas être exclus du bénéfice des tickets-restaurant...

Pour une situation identique, le tribunal judiciaire de Paris rend une décision totalement inverse à celui de Nanterre ! Selon lui, les télétravailleurs se trouvent dans une situation équivalente aux salariés sur site. En refusant d'attribuer des tickets-restaurant aux salariés en télétravail, l'employeur viole le principe d'égalité de traitement des salariés. Le tribunal condamne, sous astreinte, l'employeur à régulariser la situation.

Selon le ministère du Travail, les télétravailleurs ont droit aux tickets-restaurant...

Le tribunal judiciaire de Paris s'appuie d'ailleurs expressément sur la position adoptée par le ministère du Travail. Dans son questions-réponses « Télétravail en période de Covid » du 20 mars 2020, le ministère du Travail précise : « Dès lors que les salariés exerçant leur activité dans les locaux de l'entreprise bénéficient des titres-restaurant, les télétravailleurs doivent aussi en recevoir si leurs conditions de travail sont équivalentes ».

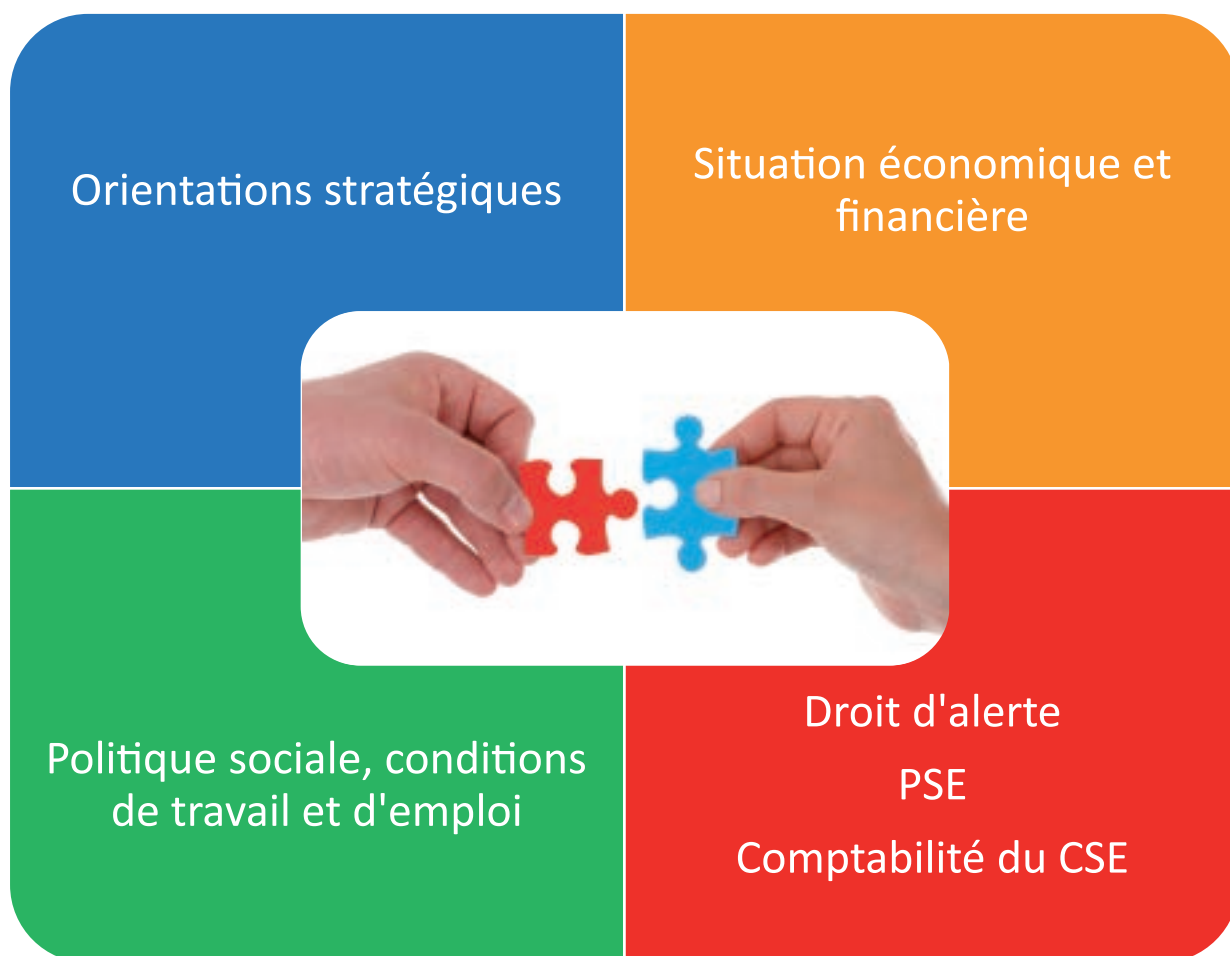
Et d'ajouter que le fait que l'ANI sur le télétravail du 26 novembre 2020 « ne comporte aucune mention expresse quant à la restauration des salariés en télétravail ne saurait permettre de conclure que l'employeur ne dispose d'aucune obligation d'attribuer des tickets-restaurant aux salariés en télétravail ».



Le
spécialiste
des CSE

EXPERT-COMPTABLE CSE

FORMATION - ASSISTANCE JURIDIQUE



Groupe CEOLIS :

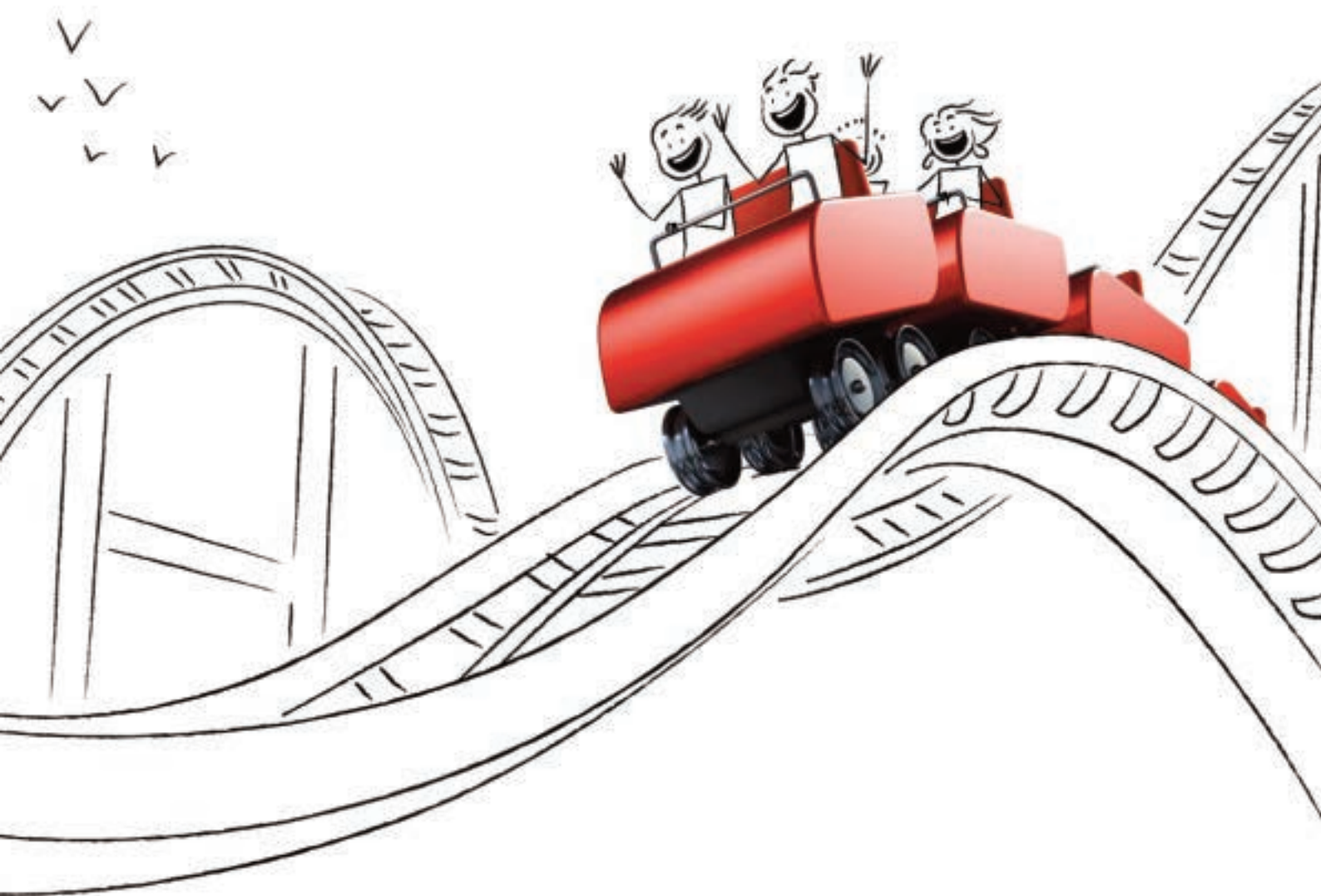
Site internet : groupe-ceolis.fr / Tél : 09 67 22 32 35

| RÔLE ÉCONOMIQUE

MUTUELLES - PRÉVOYANCE

Tous les salariés ne sont pas couverts par une complémentaire de santé et un régime de prévoyance. Pour ceux qui en bénéficient, le prix à payer s'alourdit...

Les CSE proposent parfois des sensations fortes. **Pas nous.**



ASSURANCE COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Parce que les CSE contribuent à l'épanouissement professionnel et personnel des salariés, MAIF a créé le contrat multirisque Raqvam, un contrat unique et protecteur qui vous évite les mauvaises surprises. Ainsi, bien accompagnés, vous pouvez vous consacrer au développement des activités pour les salariés. Rendez-vous sur maif.fr/cse

09 78 97 98 99

Hors DROM. Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

#ChaqueActeCompte



assureur militant

PREVOYANCE

APRIL ASSURANCES ENTREPRISES
114 bd Vivier Merle, BP 3261 - 69439 LYON
La Santé et la prévoyance des salariés.

GRUPE MORNAY
5-9 rue Van Gogh, Tour Mornay
75012 PARIS
Caisses de retraite et prévoyance.

MACIF MUTUALITE
22/28 rue Joubert, Carré Haussmann
75009 PARIS
Prévoyance et santé.

PRESENCE VERTE
Les Mercuriales - 40, rue Jean Jaurès
93547 BAGNOLET cedex
www.presenceverte.fr
Téléassistance aux personnes.

REUNICA PREVOYANCE
25 rue de Paradis - 75010 PARIS
Prévoyance, santé, épargne, retraite.

MUTUELLE

MAIF
200 Avenue Salvador Allende - 79000 Niort
www.maif.fr

AG2R PREVOYANCE
35-37 bd Brune - 75680 PARIS CEDEX 14
Prévoyance, retraite, épargne salariale,
santé.

GRUPE MALAKOFF - MEDERIC
21 rue Lafitte - 75317 PARIS CEDEX 9
Toutes protections sociales
complémentaires : retraites,
prévoyance...

GRUPE TAITBOUT
5 rue de Dunkerque, 75477 PARIS CEDEX 10
Retraite, santé, prévoyance.

MIEL MUTUELLE
11 rue du Gris de Lin
42021 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Mutuelle

MUTUALITE FRANCAISE
TE 59003, 255 rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15
Mutuelle.

MUTUELLE BLEUE
68 rue du Rocher -
75396 PARIS CEDEX 08 Prévoyance
Santé et retraite.

OBLIGATOIRE ON NON ?

Sauf disposition conventionnelle, la mise en place dans l'entreprise d'une mutuelle et d'un régime de prévoyance n'est pas obligatoire. Toutefois, dans le cadre des activités sociales et culturelles, le CSE est habilité à instituer au profit des salariés une mutuelle.

Un tel régime (mutuelle et/ou prévoyance) peut légalement résulter soit d'un accord avec les délégués syndicaux, soit d'un accord avec le CSE, soit d'une décision de l'employeur, après ratification des deux tiers du personnel.

Le dispositif mis en place est collectif et obligatoire. Il doit ainsi concerner tous les salariés de l'entreprise, sans distinction d'âge, d'ancienneté, de date d'embauche, de nature du contrat de travail, de temps de travail ou de niveau de rémunération.

RÉPARTITION DES COTISATIONS

Aucune règle légale ne fixe la répartition des cotisations entre l'employeur et le salarié. La convention collective applicable à l'entreprise peut le prévoir.

L'ESSENTIEL

⇒ Il ne faut pas hésiter à faire appel à un conseil spécialisé en protection sociale.

⇒ Outre un audit du régime en place et des différentes possibilités d'aménagement, cet expert peut également vous aider à sélectionner les organismes de gestion du régime.

⇒ Dans la majorité des cas, le régime de prévoyance est entièrement financé par l'employeur.

C'est lors de sa mise en place ou, éventuellement, lors de son renouvellement, que les taux des cotisations salariales et patronales sont déterminés.

OBLIGATION DE L'ORGANISME ASSUREUR

L'organisme gérant la mutuelle - assurances, sociétés mutualistes - est tenu, tous les ans, d'adresser un rapport de gestion. Ce document retrace l'évolution des dépenses de santé effectuées par les bénéficiaires ainsi que les capitaux ou rentes versés dans le cadre du régime de prévoyance.

INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Les représentants du personnel peuvent solliciter l'employeur sur toute question touchant à la mutuelle et/ou au régime de prévoyance. Ils doivent être informés et consultés, lors de toute modification concernant les modalités de gestion ainsi que lors d'un éventuel changement d'organisme assureur.

QU'EST-CE QU'UN RÉGIME DE PRÉVOYANCE ?

Le régime de prévoyance recouvre des prestations liées à des événements tels qu'un accident survenu dans la vie privée du salarié (accident de la route ou domestique), une longue maladie, une incapacité, le décès.

Les allocations servies par le régime sont destinées soit à compléter celles versées par la sécurité sociale (longue maladie, invalidité), soit à assurer à la victime ou à ses ayants droit un capital ou une rente (rente d'éducation pour les enfants, par exemple).

SalonsCE & FranceCE

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS DE CSE ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Plus de 50 salons
dans plus de 40 villes pour
DONNER LE **SOURIRE**
À VOS SALARIÉS

Toutes les dates & informations
sur SalonsCE.com

SalonsCE

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS DE CSE
ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

FranceCE

LES SALONS DES ÉLUS DE CSE
ET DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



Animations
et festivités



Avantages
aux salariés



Divertissements
& billetterie



Fonctionnement
du CSE



Vacances
et voyages



Missions économiques
& sociales



Chocolats, vin
& gastronomie



Organisation
d'évènements

| CONSO

COLIS GOURMANDS

Qu'on l'appelle « panier gastronomique » ou « corbeille plaisir », le colis gourmand a toujours le même objectif : offrir aux salariés l'occasion de déguster des produits locaux ou des friandises de qualité. Si dans ce secteur de nouvelles tendances font leur apparition, le terroir reste le grand gagnant. Avec, en tête, la sélection du foie gras.



DES CHOIX DÉLICATS

En remettant un chèque-cadeau, le CSE s'en remet aux salariés qui se feront directement plaisir en choisissant eux-mêmes produits ou services. Mais sélectionner un prestataire plutôt qu'un autre et faire confectionner des colis gourmands sont des actions autrement importantes et délicates. Il est donc essentiel de bien réfléchir à ce que l'on veut ou peut proposer dans ce fameux panier. De jolis bocaux émergeant d'un carton aux couleurs festives, des petites bouteilles savamment disposées dans un panier écrin : les prestataires rivalisent d'imagination pour proposer saveurs et gourmandises aux élus des CSE qui doivent donc faire leur marché dans un véritable dédale de goûts et de prix. Il y a bien sûr les poids lourds de la catégorie, avec notamment l'arrivée ces dernières années de la grande distribution. Et puis il y a les petits producteurs locaux qui essayent de se faire une place sur le marché des 30 000 CSE français.

Particulièrement plébiscités pour les cadeaux de fin d'année ou, mais c'est plus rare, à l'occasion des Fêtes des mères ou des pères, le colis gourmand doit chaque année se renouveler afin de satisfaire un maximum de salariés. Comme beaucoup de coliseurs le précisent, il est souvent extrêmement difficile de fidéliser la clientèle d'un CSE.



Très volatils, ceux-ci sont à la recherche de nouveautés et de qualité. Ces deux exigences sont rattrapées par le prix qui est aussi une donnée importante à l'heure du choix. Le compromis entre ces différentes notions est d'ailleurs parfois difficile à trouver.

L'INCONTOURNABLE FOIE GRAS

Pour beaucoup de prestataires de ce secteur, l'un des grands classiques reste le colis comprenant un assortiment de terrines, foie gras, vins ou liqueurs. Les CSE peuvent aussi se rapprocher directement des producteurs régionaux de foie gras. Le Sud-Ouest et l'Alsace sont les deux principales régions françaises produisant le foie gras. De nombreuses conserveries artisanales de

ces régions fournissent donc directement les CSE français. Si le foie gras est l'élément principal, la qualité est déterminante. Il ne faut donc pas hésiter à demander à goûter.

Les producteurs adressent souvent des « échantillons », voire une gamme plus complète, qui sera facturée ou non suivant les négociations menées entre le fabricant et le CSE. Comme d'habitude pour le choix d'un foie gras, se pose l'éternelle question : oie ou canard ? Là, c'est à chacun de choisir selon ses goûts. Il y a aussi les différents types de foies : entiers, avec morceaux ou reconstitués. Comme il existe aussi différents modes de préparation : cru, frais, mi-cuit ou en conserve. Prendre en compte ces choix demande du temps, il ne faut donc pas hésiter à anticiper et commencer à se renseigner très tôt, même si la livraison n'intervient que dans la dernière partie de l'année.



L'assurance d'avoir de la qualité et de l'originalité dans vos paniers garnis !

Jardins d'Alsace regroupe producteurs

et plate forme de producteurs afin d'assurer le circuit le plus court pour le consommateur. L'équipe travaille avec les collectivités et CSE depuis plus de 30 ans (avec quelques belles références à son actif) mais également avec des professionnels de la bouche : restaurants, grossistes alimentaire et une quarantaine de boutiques sur l'hexagone qui souhaitent mettre chez eux une gamme représentative de la région avec de vrais produits issus du terroir. Jardins d'Alsace, ce sont des amoureux des bons produits qui portent la magie des Noëls en Alsace : avec les senteurs des épices, du vin chaud, des petits gâteaux à la cannelle...

Ainsi vous pourrez retrouver dans vos colis : les vins d'Alsace, les liqueurs et eaux de vie, le foie gras et son bloc,

les tourtes festives, les truites fumées, toute une gamme de confiture (myrtille au pinot noir, églantine...), un éventail de petits gâteaux et pain d'épices de Noël, les petits kougelhopfs en chocolat et de nombreux produits pour faire un apéritif festif et des repas de fêtes. Jardins d'Alsace, c'est une structure très légère qui permet aux CE d'avoir un seul interlocuteur de l'élaboration du devis personnalisé à la livraison. Ils étudient des compositions originales quelque soit le budget et livrent sur toute la France.

3 Espaces pour vous accueillir :
Jardins d'Alsace 68190 Ensisheim, Jardins d'Alsace 68600 Algosheim, Au Monde du Vin 68303 Saint-Louis

Toutes demandes : Jardins d'Alsace
Tél. 03 89 74 08 52 - Fax 03 89 74 08 51

Mail ja.lina@wanadoo.fr - www.marchedalsace.com

**Le monde
d'après,
on l'aurait
imaginé
avec moins
de pauvres
qu'avant.**

Plus que jamais, on compte sur vous.

Cherhe

*Faites votre don
sur restosducoeur.org
pour faire barrière
à cette grande épidémie
de précarité.*



| CONSO

ACHATS GROUPÉS L'ART DE SE FAIRE PLAISIR À TARIF RÉDUIT



Lors d'un achat groupé qui consiste à rassembler des acheteurs autour d'un même produit, le CSE peut bénéficier de conditions avantageuses, à savoir un « tarif grossiste » et profiter ainsi des meilleurs prix. Le choix est large et porte sur tous types de biens : des produits du terroir aux vêtements et accessoires de mode, en passant par des abonnements à des salles de sport. Toutefois, avant d'opter pour un prestataire déterminé, il est essentiel d'établir une liste des points à éclaircir, en l'occurrence les frais de livraison et la date limite de validité des prestations.

Pour vous offrir un voyage aux mille saveurs à travers la France, en dépit de la crise sanitaire, MédiaCSE s'est penché sur les produits de nos régions. Comment effectuer un achat à moindre prix tout en permettant aux salariés de découvrir les productions locales par le biais des agriculteurs et des artisans locaux ? Cela sans omettre les produits de grandes marques puisque dans le cadre du CSE, des maisons célèbres font bénéficier également de belles réductions. Sommellerie de France, Roger Junca - l'Atelier du foie gras, Expert Frais, Le Goût de nos Régions... Le point sur les spécificités, les solutions et services proposés par les fournisseurs.

SOMMELLERIE DE FRANCE, LE TOUR DU MONDE DES VINS...

Caviste dans le Grand-Est, Sommellerie de France est spécialiste de la vente en ligne de vins, champagnes, bières et spiritueux. Quarante ans d'existence ont permis à l'enseigne de déployer vingt-six magasins en France, dans la région Est et au Luxembourg. Découvrez dans une gamme attractive et éclectique les meilleurs vins blancs, vins rouges et vins rosés sélectionnés minutieusement par des passionnés d'œnologie. Leur credo ? Fournir une qualité d'excellence à un prix juste, d'où une carte variée et complète, allant des références d'exploitations modestes aux appellations les plus célèbres telles qu'un châteauneuf-du-pape, un saint-émilion ou encore un côtes-du-rhône, sans parler des vins biodynamiques.

Vous l'aurez compris, une équipe d'experts est à votre écoute afin de dénicher la bouteille idéale, en fonction du budget alloué et de l'occasion ; lors d'un événement spécial, optez pour les champagnes et vins à bulles. Les spiritueux et autres liqueurs, quant à eux, offriront une dégustation de caractère. Vous pouvez également choisir par région de provenance (Bordeaux, Vallée du Rhône, etc.) ou selon l'accord avec un



met. Côté promotion, faites profiter vos collaborateurs de tarifs réduits jusqu'à - 50% pour refaire leur cave ! Les coffrets gourmands, box de vins et accessoires d'œnologie sont également des cadeaux parfaits qui satisferont le plus grand nombre.

Les + CSE

Bénéficiez de remises en achats groupés vin spécial CSE. Pour toute commande passée, un chèque cadeau est offert au comité d'entreprise, valable sur la boutique en ligne, en magasin ou pour l'achat de colis gourmands CSE :

- Un chèque cadeau de 50 € à partir de 1000 € de commande
- Un chèque cadeau de 100 € à partir de 1500 € de commande
- Un chèque cadeau de 200 € à partir de 2000 € de commande

Comment ça marche ?

- ✓ Téléchargez le flyer sur Internet ainsi que le bon de commande inclus.
- ✓ Il suffit par la suite de l'envoyer à tous les salariés par mail ou par courrier en fixant une date butoir.

- ✓ Le CSE récolte toutes les commandes avec les règlements et les remet à Sommellerie de France (lindsay@sommelleriedefrance.fr).
- ✓ Vous recevez les produits sur palette avec prise de rendez-vous.

Coup de cœur de la rédaction :

la Caisse bois « Vins de nos régions »

3 bouteilles – 44 euros

Coffret vitré/bois comprenant :

- 1 Bouteille Le Tertre de Sarpe AOP saint-émilion 75cl,
- 1 Bouteille Château l'Ermitage AOP costières-de-nîmes 75cl,
- 1 Bouteille Domaine Loic Durand AOP hautes côtes-de-beaune 75 cl

ROGER JUNCA, L'ATELIER DU FOIE GRAS

Depuis sa création en 1949, R. Junca, l'atelier du foie gras, a à cœur de se rapprocher du consommateur en créant du



maîtrise de l'élevage dans un espace protégé, le respect du produit et la prise de conscience des enjeux d'une alimentation de proximité.

Les + CSE

Des achats groupés sont prévus pour les salariés, les associations et les comités sociaux et économiques qui bénéficient d'un tarif préférentiel sur la gamme de produits gastronomiques du Sud-Ouest. Pour cela, demandez la création de votre compte client avec un abonnement aux offres et suivez le mode de fonctionnement indiqué :

- ✓ Le CSE accède au bon de commande et au catalogue achats groupés sur le site.
- ✓ Le salarié consulte le catalogue R. Junca mis à disposition auprès du responsable achats groupés. Il calcule le montant global de sa commande et remet son bon individuel et son règlement au responsable d'achats. Le règlement se fait par chèque bancaire à l'ordre d'En direct de nos producteurs.
- ✓ Le responsable d'achats récolte l'ensemble des commandes individuelles et envoie le tout à En direct de nos producteurs SAS.
- ✓ Si vos collaborateurs choisissent de passer directement une commande sur le site roger-junca.com, avec paiement en ligne, ils se rapprochent du responsable achats groupés pour demander le code parrain afin de créer un compte client sur l'espace « Mon compte » et effectuer leur commande.

Coup de cœur de la rédaction :

L'assortiment DACQUOI - 21,00 € au lieu de 30,80 €.

Découvrez les spécialités qui mettent la Gascogne à l'honneur :

- Terrine gourmande au vin doux de Gascogne 20% de foie gras -

Verrine 180 g

- Terrine de campagne au jambon de Bayonne - Verrine 180 g
- Terrine landaise à l'ancienne - Verrine 180 g
- Grillons de canard au piment doux d'Espelette - Verrine 180 g
- Côte de Gascogne rouge -

bouteille 75cl : Gilbert et Gaillard 2016 (Robe grenat reflète violines. Nez engageant mêlant fruits rouges et noirs frais, sous-bois épicés. Bouche tendre souple, gouleyante, le fruit est nettement mis en avant. Un style friand. A servir sur une charcuterie).

LE GOÛT DE NOS RÉGIONS, L'ARTISANAT AU SERVICE DE LA QUALITÉ

Regroupant des spécialités culinaires typiques et traditionnelles du Sud-Ouest, de Rhône-Alpes, de Bretagne, d'Alsace, ou encore de Provence et du Nord, cette entreprise de produits artisanaux a été créée par Catherine Hoarau il y a 6 ans, du côté de Vannes. En partenariat depuis le début avec des CSE qui apprécient le fait de changer de région chaque année, Le panier gourmand répond volontiers à un désir de diversification.

Le concept ? Un mixage des produits du terroir de différentes régions, avec ou sans alcool. Toutefois, Catherine Hoarau pratique fréquemment le sur-mesure pour les sociétés ; elle est capable de s'adapter à une demande spécifique. C'est d'ailleurs comme cela que démarrent certains de ses paniers gourmands. Le Goût de nos Régions sélectionne des producteurs locaux qui travaillent avec un savoir-faire traditionnel et vous offre des produits du terroir authentiques et de qualité. Parmi leur clientèle, on compte W9, Edf, Invivo, Pur Event, Groupe Barrière, Grands Moulins de Paris, Gmf Assurance, La Poste, Club Med... qui leur ont fait confiance pour la réalisation de cadeaux clients.

Consultez directement l'équipe pour les achats groupés dans la boutique en ligne et bénéficiez de nombreux avantages. La réalisation personnalisée est adaptée à vos envies dans le respect du budget alloué. Si la spécialité que vous désirez ne figure pas dans le catalogue ou sur le site internet, on la recherche et on s'efforcera de vous la proposer.

Les + CSE :

- ✓ Sur demande, l'équipe vous fait parvenir le catalogue, ainsi que des promotions en cours sur les produits et coffrets gourmands en vente dans la boutique.
- ✓ Bénéficiez régulièrement d'autres remises intéressantes pour vos collaborateurs.
- ✓ Des tarifs dégressifs sont appliqués sur les coffrets selon les quantités commandées.
- ✓ La livraison se fait sous 15 jours par transporteur, en colis relais, Chronopost ou colissimo en fonction de la quantité.
- ✓ Vous avez la possibilité de personnaliser les envois avec le nom des destinataires, l'insertion de vos cartes de visite et messages dans les coffrets cadeaux...

Coup de cœur de la rédaction :

le Coffret gourmand de produits régionaux - 88 euros – livraison offerte. Ce panier de 13 produits du terroir ne peut que vous ravir, offrant un véritable tour de France des saveurs des diverses régions :

- Bloc foie gras de canard 100g
- Friton de canard 100g ou pâté de foie gras 70g
- Terrine de canard et mirabelles ou volaille 100g
- Haricots tarbais cuisinés 380g
- Pot de crème caramel au beurre salé 220g
- Pâté breton andouille pommeau 140g



- Gaufres fines du Nord 150g
 - Rillettes de coquilles St Jacques ou Thon aux poivrons grillés 90g
 - Sardines à l'huile d'olive 115g
 - Confiture artisanale 130g
 - Tapenade Olives noires 100g ou Délice aux tomates séchées 100g
 - Sel de Guérande avec pelle 500g ou Sel de Guérande aux épices 100g
 - Ballotin de 6 mini Kougelhops 30g
- « Chocolaterie Bruntz »

EXPERT FRAIS, LA FRAÎCHEUR À VOTRE PORTE...

Né d'une rencontre entre Dominique Lefranc, créateur de l'entreprise, et des petits producteurs (paysans, pêcheurs, fermiers...) passionnés par l'envie de faire connaître leur terroir et leur savoir-faire, Expert Frais regroupe et améliore les ventes de ces derniers en leur offrant une vitrine. Une volonté qui prend racine dans la conviction d'une aspiration croissante de consommateurs souhaitant s'approvisionner par la vente directe à la ferme. Expert Frais est ainsi un outil par le biais duquel le client achète en toute tranquillité les produits issus de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'aquaculture, dans le respect des saisons, époques et marées.

Le site internet de l'enseigne est également dédié à des produits bio mais écolo : vous n'y trouverez guère d'articles venus du bout du monde. Dominique Lefranc et ses partenaires s'attachent en effet, comme l'on s'y attend, à privilégier une production locale connue pour sa fraîcheur et sa saveur, son rôle également pour la santé.

Comment cela se passe concrètement ? Le petit producteur, en respectant la charte Expert Frais et la charte éco-responsable, s'engage à suivre les règles en vigueur liées à son activité. Dans ce sens, entre autres mesures, il envoie directement la commande via une livraison chrono. Le consommateur la reçoit le lendemain même de l'expédition, avant 13 heures, sur l'ensemble du territoire français.

Comment ça marche ?

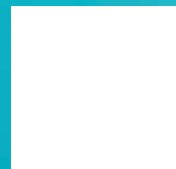
- ✓ Le comité social et économique s'inscrit sur le site www.expertfrais.fr. L'équipe est à son écoute et établit des devis ou répond à ses questions par l'onglet Contact ou par téléphone.
- ✓ En étant identifié, le CSE ou l'association a un accès à l'intégralité de la gamme des producteurs d'Expert Frais avec les avantages qui y sont liées.
- ✓ Il y a deux façons d'acheter vos produits frais, soit en ligne, soit en se rendant directement chez le producteur sur son lieu de production ; toutes les informations nécessaires sont dans la rubrique « producteur » du site Expert Frais : horaires d'ouverture, jours de marchés, gammes, etc.
- ✓ En commandant en ligne via le site Expertfrais.fr, chaque producteur reçoit par courriel les articles que vous avez commandés et expédie votre commande.
- ✓ Une remise permanente est offerte pour tout groupage des commandes. Une gamme en circuit court est livrée directement au CSE, incluant des tarifs dégressifs sur la plupart des produits frais en ligne. Cette réduction est aussi valable pour les livraisons à domicile de vos salariés.
- ✓ Il est possible de mettre en place des chèques cadeaux pour les salariés d'une entreprise ou pour les membres d'une association.

ProwebCE Edenred

Simplifiez votre quotidien, allez à l'essentiel

Une solution logiciel unique pour
répondre à tous vos besoins :

-  Site internet
-  Application mobile
-  Billetterie
-  Chèques cadeaux
-  Subventions
-  Gestion et comptabilité



prowebce.com

formulaire@prowebce.com

01 74 31 87 30

| WEEK-END

NANTES

UNE VILLE TRANSFORMÉE PAR L'ART

Depuis qu'elle a reconverti ses anciens chantiers navals en sites culturels, Nantes vogue dans le sens du vent. Art contemporain en plein air, architecture du XXIe siècle et tendance écolo... Nantes est l'escale idéale pour un grand week-end d'évasion.



Le charmant quartier Trentemoult.

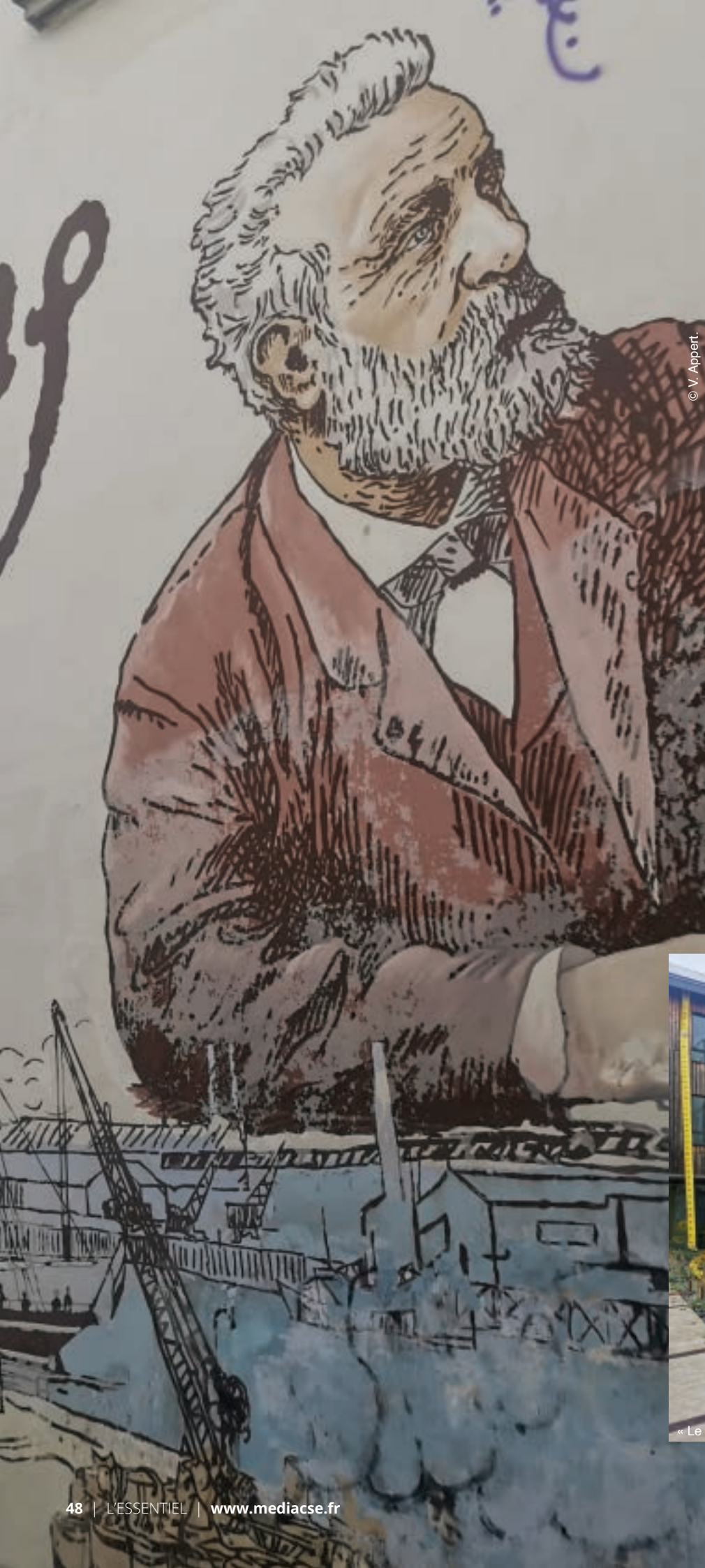
C'est la faute à Jacques. Jacques Demy. Petit Nantais rêveur qui, devenu grand, réalisa des films chantés et enchanteurs, souvent tournés à Nantes, toujours traversés de dockers, de marins en béret à pompon et d'effluves maritimes. On a donc cru que Nantes était un port ouvert sur la mer. Erreur : la ville occupe un fond d'estuaire où se précipite la Loire et qui ne trouve son débouché sur l'Atlantique que 50 km plus loin. Mais rassurez-vous : tout Nantes sent la mer, les bateaux, les voyages au long cours... Seulement voilà, depuis la fermeture en 1987 de ses chantiers navals, Nantes se réinvente à sa façon. Elle a failli sombrer et si elle refait surface, c'est grâce à une créativité peu commune.

UN PASSÉ À DOUBLE VISAGE

On peut la visiter à rebrousse-poil, en commençant par le passé et ces quartiers historiques qui ont modelé une ville cossue. Nantes a été la triste championne des villes françaises participant au « commerce triangulaire » avec la traite négrière. Au cours du XVIII^e siècle, les navires affrétés depuis Nantes ont embarqué 450 000 esclaves noirs, soit 42% de la traite française ! Quand on se balade sur l'île Feydeau, rattachée à la partie nord de la ville depuis que le bras supérieur de la Loire a été comblé au début du XX^e siècle, on longe l'imperturbable alignement d'hôtels particuliers à balcons en fer forgé et mascarons de pierre dont on sait qu'ils ont



Nantes, ville natale de Jules Verne, honore son écrivain fétiche sur les murs du centre historique.



© V. Appert.

été construits grâce à la fortune douteuse des armateurs. Aujourd'hui, les Nantais regardent leur passé en face ; inauguré en 2012, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est constitué d'une esplanade végétalisée avec 2000 plaques commémoratives pour rappeler les expéditions négrières. Crânement ancrée quai de Loire, à l'endroit même où accostaient les bateaux de la honte.

Le majestueux château des Ducs de Bretagne, dont les douves sentent la pelouse taillée au millimètre et les massifs bien soignés, abrite un musée où la reconstitution d'une soute de bateau esclavagiste raconte l'indicible mieux que personne. Ce musée retrace l'histoire de la ville dans une scénographie interactive : ne ratez ni le film dédié à Anne de Bretagne, ni les cartes géographiques sur tables tactiles ni la formidable fresque finale signée Pierrick Sorin. Puis remontez vers le quartier Bouffay dont les ruelles pavées redéfinissent le cœur d'une ville bourgeoise. Au-delà du Cours des 50 Otages, on partira à l'assaut, liste en main, de tous ces lieux auxquels on réduisait Nantes, mille excuses !, jusqu'à ce que l'on y posât le pied : le théâtre Graslin, la



© V. Appert.

« Le Mètre à ruban » de Lilian Bourgeat.



Le Jardin extraordinaire.

© V. Appert.

rue Crébillon, périmètre chic où l'on fait de coquettes emplettes, la brasserie « La Cigale » au décor Art nouveau aussi gourmand que le contenu de ses assiettes et le fameux passage Pommeraye. Là, on s'incline : il éclipse jusqu'à la poésie des passages couverts parisiens, avec ses arcades ornées de stuc et son bel escalier intérieur qui pallie le dénivelé de la colline.

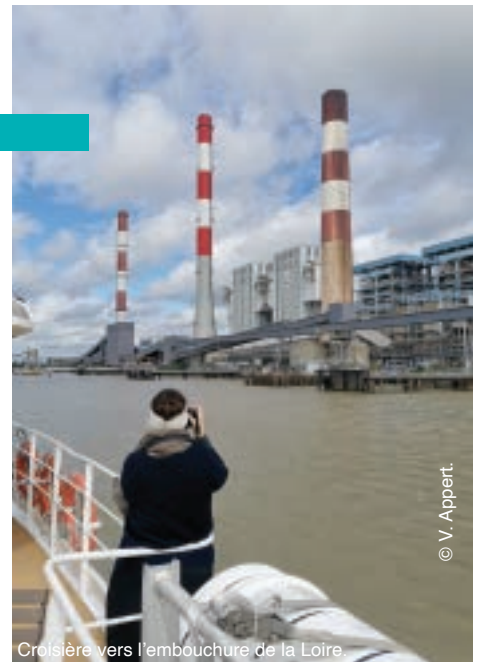
UNE RIVE TRÈS CRÉATIVE

Mais allons donc voir ce qui se trame sur l'autre rive de la Loire, à la pointe ouest de l'île de Nantes. La seule véritable île de la ville. C'est à quelques stations de tramway, au-delà de la passerelle Schoelcher que l'on traversera à pied. Jusqu'en 2000, l'île était une friche portuaire d'une tristesse à pleurer. En s'arrêtant pour toujours, les chantiers navals ont vidé les cales et les hangars et déserté les rampes d'assemblage des bateaux. Du haut de ses 43 mètres, la grue Titan, d'un jaune pétard, a seule contemplé le déclin de la ville. Mais depuis vingt ans, c'est aussi là que tout revit. Les institutions culturelles, avec la bénédiction de la Mairie, ont réinvesti les sites industriels désaffectés. Création musicale, théâtre de rue, sculptures spectaculaires... Du traumatisme à la joie de vivre. Le plus insolite ? Deux nefs métalliques récupérées par le duo François

ESCAPADE À SAINT-NAZAIRE

Situé à 64 km de Nantes, Saint-Nazaire a été en grande partie bombardé et détruit pendant la Seconde Guerre mondiale mais son architecture années 50 lui donne un charme certain. Depuis une vingtaine d'années la ville se recentre autour de ses docks en créant un nouveau quartier, Ville-Port, qui a réhabilité notamment l'ancienne base sous-marine allemande. Dans cette énorme chape de béton deux alvéoles ont été

consacrées à Escal'Atlantic. Qu'est-ce donc ? Un musée ? Mieux, une ingénieuse scénographie qui balade le visiteur dans un paquebot reconstitué (presque) grandeur nature, avec ses corridors, ses cabines, sa salle à manger, à l'image des deux fleurons des chantiers navals de Saint-Nazaire, le Normandie et le France. On peut prendre l'air sur un « pont » avec vue sur des icebergs, et un thé dans le salon du « bateau ». On ne révélera pas l'issue de la visite mais sachez que cela rappelle drôlement... un certain Titanic. Tout autant plébiscitées par les touristes, notamment en groupes : la visite du sous-marin « L'Espadon » (restauré en 2021) et celle du site industriel d'Airbus. Vous prolongerez la journée par une balade le long du sentier côtier qui vous mènera jusqu'à la plage de monsieur Hulot. Avec étape gastronomique au Restaurant de l'Hôtel de la Plage (Best Western), celui-là même où fut tourné « Les vacances de monsieur Hulot ». **Pour rejoindre Saint-Nazaire depuis Nantes, n'hésitez à privilégier la croisière Estuaire Nantes-Saint-Nazaire : une balade (commentée) unique sur la Loire jusqu'à l'entrée dans le port de Saint-Nazaire. On prend le temps de découvrir sur les rives les villages, les paysages bucoliques ou plus industriels, les œuvres d'art... Croisière aller simple ou aller retour. En cas d'aller simple, profitez du billet de TER retour à 5 euros.**



Croisière vers l'embouchure de la Loire.

© V. Appert.



Architecture classique et œuvre d'art en forme de bassin-miroir.

© V. Appert.

L'éléphant articulé, véhicule préféré des touristes sur l'île de Nantes



Les bars de l'ancien hangar à bananes.

Delarozière et Pierre Orefice pour y créer sous les yeux mêmes du passant des carrousels d'animaux articulés géants. Les fantasmagoriques bestioles empruntent autant à l'imaginaire de Jules Verne qu'à la mécanique selon Léonard de Vinci. De la nef des Machines de l'île s'échappe chaque jour à heures fixes un éléphant en bois de 12 mètres de haut qui hisse sur son dos une cargaison de touristes ravis. Et vogue le mammifère articulé pour une balade à pas pesants sur la Prairie-au-Duc. Un excellent point de vue sur le chambardement environnant : l'ancien hangar à bananes a été transformé en une enfilade de bars à la mode, des anneaux lumineux ont été semés par l'artiste Buren le long du quai des Antilles...

VILLE D'AVENIR

Sur nos propres pattes à nous (l'éléphant a déchargé ses usagers dans un nuage de postillons), nous rejoindrons à quelques mètres de là un quartier devenu le creuset de l'architecture contemporaine. En 2000, l'architecte Jean Nouvel a ouvert le bal avec son Palais de Justice qui piège le visiteur dans un réseau quasi carcéral de lignes d'ombre et de lumière. Ont suivi une nouvelle école d'architecture, un café bizarre tout en formes molles (L'Absence), un immeuble habillé de paille de métal, appelé « Manny » parce qu'il ressemble au mammoth de « L'Age de glace »... Mais ce territoire de la

création effervescente sera aussi le nouveau lieu à vivre où poussent immeubles écolos et crèches des temps nouveaux... dans des rues tranquilles que l'on sillonne à Bicloo, le vélo nantais en location. Mais si, finalement, c'est l'air du large qui vous tente, les histoires de marins et de cap-horniers, embarquez sur le navibus qui pour le prix d'un ticket de tram vous transporte jusqu'au quartier de Trentemoult. Une poignée de bicoques de pêcheurs, colorées, mangées par la glycine et des graffitis bucoliques. Une poésie un peu déglinguée enchante ce village presque bobo. Quand les cap-horniers se sont sentis à l'étroit dans leurs maisonnettes inondables, ils ont fini par construire de belles villas en lisière de Trentemoult, dont une qui, des décennies plus tard, servit de décor au film « La Reine blanche » de Jean-Loup Hubert. Quand on vous dit que Nantes est une ville de cinéma...

A NE PAS RATER

La Biennale l'Estuaire Nantes - Saint-Nazaire.

Cette merveilleuse exposition à ciel ouvert, qui existe depuis 2007, a essaimé entre Nantes et Saint-Nazaire des œuvres pérennes, plus spectaculaires les unes que les autres, et toujours en lien avec l'histoire du fleuve. On vous recommande la Villa-Cheminée, l'Observatoire de K. Tawamata, un bateau mou, une vraie maison s'enfonçant dans la vase du fleuve... On attend pour cet été dans l'avant-port un pull-over en blocs de béton de Daniel Dewar et Grégory Gicquel... Mais ces dernières années, on a aussi découvert en ville un mètre ruban surdimensionné aux mesures d'un immeuble et des tables de ping-pong incroyablement biscornues. La fantaisie de Nantes est sans limites...

Le Lieu Unique : Les biscuiteries légendaires qui fournissaient les gourmands en sablés Petit LU (Lefèvre-Utile) ont été en grande partie détruites, excepté un bâtiment d'usine, adossé à une tour

emblématique, devenu le Lieu Unique, une Scène nationale de Nantes radicalement alternative avec salle de spectacles, restau, bar, librairie...

Le Jardin extraordinaire – Ouvert en 2019, ce jardin qui porte si bien son nom a été aménagé au sein d'une ancienne carrière de granit désaffectée dont les falaises d'une hauteur de 25 mètres offrent un très beau point de vue sur la Loire. Bananiers, papyrus et lotus luxuriant, cascade improbable et brume féérique rendent hommage aux voyages extraordinaires de Jules Verne... dont la maison natale est juste à côté (elle se visite).

Plus d'informations sur www.levoyageanantes.fr

Sous l'intitulé de Voyage A Nantes (VAN), on retrouve un organisme touristique chargé de la promotion de Nantes Métropole via la culture, les œuvres permanentes dispersées entre Nantes et Saint-Nazaire ainsi qu'un événement estival renouvelé tous les ans.

OUVERTURE ÉTÉ 2021



PARTEZ EN EXPLORATION

**FONCEZ, LA TERRE
TREMBLE !**

Missions légales récurrentes

Consultation annuelle sur
la situation économique
et financière

Consultation sur la
politique sociale, les
conditions de travail et de
l'emploi

Orientations Stratégiques
de l'entreprise

Missions légales ponctuelles

Licenciement

Alerte

O P A

Concentration

Missions conventionnelles

Tenue de comptabilité

Révision des comptes

Etablissement des états
financiers

Social (Paies et déclarations
sociales)

Conseil

Assistance à la rédaction du
rapport de présentation des
comptes

60 Rue Racine
69100 VILLEURBANNE
04 78 69 17 81
www.mericassocies.com

